Surveillance de la
santé de la population

4e Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de La Nouvelle-Beauce

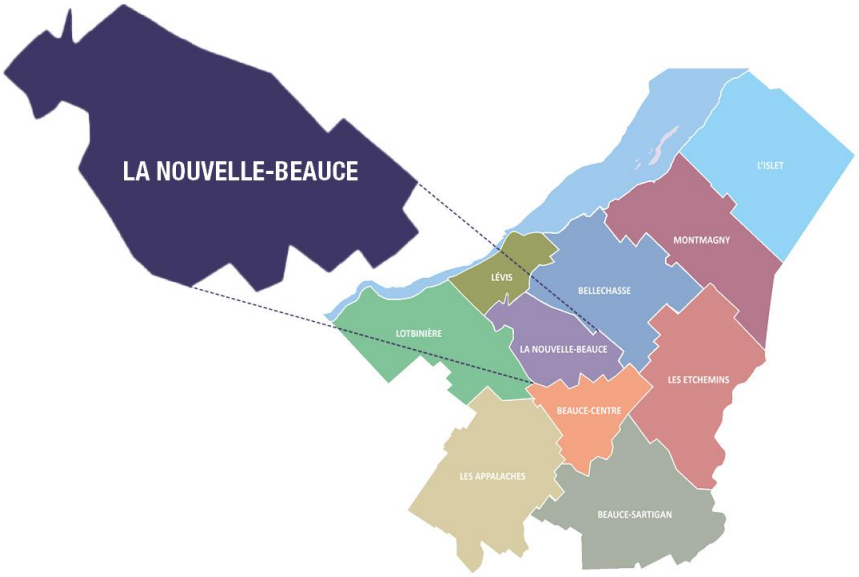

Préparé par la Direction de santé publique
Équipe planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique (PVSSM)

Le 21 octobre 2026

Québec

4e Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de La Nouvelle-Beauce est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Auteurs :

Mme Caroline Duchaine
Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique
Mme Judith Montminy
Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique
Mme Colette Niyigena
Agente de planification, programmation et recherche, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique
Mme Pier-Anne Paquet-Gagnon
Coordonnatrice professionnelle, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique
Mme Sylvie Veilleux
Technicienne en recherche psychosociale, équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Sous la direction de :

Dre Liliana Romero
Directrice de santé publique
Mme Nathalie Parent
Directrice adjointe de santé publique

Avec la contribution de :

M. Éric Lemieux
Agent de planification, programmation et recherche, Service de promotion de la santé, prévention et organisation communautaire
Mme Maud Provençal
Organisatrice communautaire, Service de promotion de la santé, prévention et organisation communautaire

Mise en page et révision du texte :

Mme Sarah St-Louis
Technicienne en administration

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : www.cisss-ca.gouv.qc.ca.

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Les termes hommes et femmes utilisés dans ce portrait font référence aux informations présentes dans les bases de données consultées et ne correspondent pas nécessairement au sexe assigné à la naissance ni au genre. Certaines personnes trans ou non-binaires peuvent donc être classées incorrectement dans notre analyse des données.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2025

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES ..... **III**

FAITS SAILLANTS ..... **V**

INTRODUCTION ..... **IX**

1. Communautés locales de La Nouvelle-Beauce **1**
1.1. Population 1
1.2. Zones rurales et urbaines 2

2. Défavorisation matérielle et sociale **4**

3. Population générale **9**
3.1. Revenu 9
3.2. Faible scolarité 13
3.3. Personnes sans emploi 14
3.4. Logement 15
3.5. Immigration 20
3.6. Personnes de minorité visible 21
3.7. Langue 22
3.8. Mobilité 22
3.9. Lieu de travail dans une autre MRC 24

4. Familles **25**
4.1. Revenu médian des familles 26
4.2. Familles avec enfant 27
4.3. Familles monoparentales 30

5. Jeunes de 0 à 24 ans **35**
5.1. Enfants de 0 à 5 ans 37
5.2. Revenu 38
5.3. Emploi 40

6. Aînés **41**
6.1. Aînés de 75 ans et plus 43
6.2. Aînés vivant dans les ménages collectifs 44
6.3. Revenu 45
6.4. Faible scolarité 47
6.5. Emploi 48
6.6. Personnes aînées vivant seules 49
6.7. Incapacités (révisé en octobre 2026) 50

ANALYSE ET RÉFLEXION POUR SOUTENIR LA MOBILISATION **52**

TABLEAU SYNTHÈSE POUR UNE SÉLECTION DE 19 INDICATEURS (RÉVISÉ EN OCTOBRE 2026) **54**

RÉFÉRENCES **56**

Liste des sigles et acronymes

AD : Aire de diffusion

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

DSPublique : Direction de santé publique

IDMS : Indice de défavorisation matérielle et sociale

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

NFR-Apl : Mesure de faible revenu après impôt

MPC : Mesure du panier de consommation

MRC : Municipalité régionale de comté

PVSSM : Équipe planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique

Faits saillants

Ce portrait est présenté afin de mieux connaître les caractéristiques démographiques et socio-économiques des **18 communautés locales de la MRC de La Nouvelle-Beauce**.

Démographie

- La MRC de La Nouvelle-Beauce comprend **37 985 personnes**, représentant 8,8 % de la population de la région de la Chaudière-Appalaches. Cette MRC présente un taux de **croissance de 3,3 % depuis 2016, ce qui est similaire à celui de la région** (3,1 %).
- Presque toutes les communautés locales de la MRC sont en croissance de population, dont **9** de manière plus importante.
- À l'inverse, le Vieux Sainte-Marie a un taux de **décroissance de 40,9 %** de sa population depuis 2016. Ceci s'explique probablement par les inondations de 2019 qui ont occasionné la relocalisation de plusieurs citoyens.

Défavorisation matérielle et sociale

- En comparaison avec la région, la majorité des communautés locales de La Nouvelle-Beauce ne présentent pas de défavorisation matérielle ou sociale. En effet, **8** communautés locales sont ni favorisées, ni défavorisées et **3 sont favorisées matériellement et socialement** :
  - Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)
  - Saint-Lambert-de-Lauzon village
  - Milieu agricole (Sainte-Marie)
- **3** communautés locales sont défavorisées socialement, dont une **très défavorisée**, le Vieux Sainte-Marie.
- **Aucune** communauté locale n'est défavorisée matériellement et socialement.

Revenu et pauvreté

- Le **revenu médian** dans la MRC de la Nouvelle-Beauce (36 800 $) est **légèrement plus faible** que celui dans la région (37 200 $). La grande majorité des communautés locales se situent toutefois entre 32 400 $ et 40 000 $ par année.
- Le **taux de pauvreté** selon la mesure du panier de consommation est de 2,9 %, **ce qui est inférieur** à celui observé en moyenne dans la région (3,9 %). Aucune communauté locale n'affiche un taux de pauvreté élevé, soit de 6,0 % et plus.
- Pour **2** communautés locales, **le taux de pauvreté a augmenté entre 2016 et 2021**, soit Saint-Bernard et Vallée-Jonction et pour 2 autres, ce taux a subi une faible diminution de 1,0 % et moins, soit Le Domaine (Sainte-Marie) et Saints-Anges.

Faible scolarité chez les 25 ans et plus

- Dans la MRC, 15,9 % des personnes de 25 ans et plus n'ont aucun diplôme, une proportion **plus faible que dans la région** (17,8 %). La grande majorité des communautés locales se situent entre 10,5 % et 26,7 % pour la proportion de faible scolarité.
- **Aucune** communauté locale n'affiche une proportion élevée de faible scolarité, soit de 26,8 % et plus.
- Toutefois, la proportion de faible scolarité **a augmenté de façon plus importante,** soit de 0,8 % et plus, dans **4** communautés locales :
  - Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie)
  - Grande Ligne (Saint-Isidore)
  - Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)
  - Saint-Bernard

Personnes sans emploi chez les 25 à 64 ans

- La proportion de personnes sans emploi est **plus faible** dans la MRC (14,6 %) que dans la région (18,7 %).
- **Aucune** communauté locale n'affiche une proportion plus élevée de personnes sans emploi (25,0 % et plus) et cette proportion n'a augmenté de façon plus importante dans **aucune** communauté locale de la MRC.
- La proportion de personnes sans emploi **a diminué de façon plus importante** pour **2** communautés locales :
  - Secteur route Kennedy (Saint-Isidore)
  - Vieux Sainte-Marie

Logement inadéquat

- La proportion des ménages habitant un logement inadéquat de la MRC (1,4 %) est **plus faible que celle observée dans la région** (3,0 %). D'ailleurs, **14** communautés locales sur 18 affichent une proportion très faible ou nulle de ménages habitant des logements inadéquats.
- **1** communauté locale présente une proportion plus élevée de logement inadéquat, soit de 3,1 % et plus :
  - Saint-Lambert-de-Lauzon village (3,4 %)
- **2** communautés locales ont également connu une **augmentation depuis 2016** :
  - Saint-Lambert-de-Lauzon village
  - Saint-Bernard

Familles

- Le **revenu médian des familles** de la Nouvelle-Beauce est de 87 000 $ par année, ce qui **est supérieur à celui observé dans la région** (83 000 $). Les deux tiers des communautés locales de la MRC présentent un revenu médian qui se situe entre 71 500 $ et 89 000 $.
- La **proportion de familles monoparentales** dans la MRC (12,7 %) est **similaire à celle de la région** (13,0 %) et les trois quarts des communautés locales se situent entre 9,6 % et 15,1 % pour cette proportion.
- **4** communautés locales affichent **une proportion plus élevée de familles monoparentales**, soit de 15,2 % et plus :
  - Vieux Sainte-Marie
  - Vallée-Jonction
  - Sainte-Marguerite
  - Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie)

Jeunes

- La proportion de **jeunes de 0 à 24 ans** dans La Nouvelle-Beauce (29,5 %) est **plus élevée que celle de la région** (26,2 %). Cette population augmente depuis 2016 avec un taux de croissance de 1,5 %.
- Pour **7** communautés locales, le taux de croissance est élevé, soit de 7,6 % et plus, alors que dans **2** communautés locales, le taux **de décroissance est élevé**, soit de 10,3 % et plus :
  - Vieux Sainte-Marie
  - Le Domaine (Sainte-Marie)
- La moitié des communautés locales se situent entre 4,5 % et 7,7 % pour la **proportion de jeunes de 0 à 5 ans**, alors que l'autre moitié présente une proportion élevée, soit de 7,8 % et plus.
- Toutefois, **2** communautés locales connaissent un taux de **décroissance plus important** :
  - Vieux Sainte-Marie
  - Saint-Lambert-de-Lauzon village
- La communauté locale du Vieux Sainte-Marie affiche une p**roportion plus élevée de jeunes de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu**, soit de 10,6 %.

- Cette même proportion a augmenté de façon plus importante dans **5** communautés locales entre 2016 et 2021 :
  - Saints-Anges
  - Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie)
  - Grande Ligne (Saint-Isidore)
  - Sainte-Hénédine
  - Le Domaine (Sainte-Marie)

Aînés

- La proportion d'aînés est **plus faible dans la MRC que dans la région** (23,3 %), représentant 19,2 % de la population. Cependant, le taux de croissance des aînés est légèrement plus élevé (21,2 %) que celui observé dans la région depuis 2016 (19,7 %).
- **Aucune** communauté locale n'affiche une proportion élevée d'aînés et **7** communautés locales présentent **une proportion plus faible**, soit de 18,2 % et moins.
- Le **revenu moyen des aînés dans la MRC est similaire à celui observé dans la région** (36 400 $) avec un revenu de 36 000 $. Presque toutes les communautés locales ont un revenu moyen des aînés se situant entre 30 000 $ et 40 000 $.
- La communauté locale de Saint-Bernard présente un **revenu moyen des aînés plus élevé** (42 600 $).
- **Aucune** communauté locale ne présente une proportion plus élevée d'aînés vivant dans un ménage à faible revenu, soit de 28,2 % et plus.
- La proportion **d'aînés vivant seuls** dans la MRC (24,7 %) est **inférieure** à celle de la région (28,3 %).
- La communauté locale du Vieux Sainte-Marie affiche **une proportion élevée d'aînés vivant seuls**, soit de 39,1 %.
- Pour **4** communautés locales cette **proportion est plus faible depuis 2016**, soit de 20,4 % et moins :
  - Milieu agricole (Sainte-Marie)
  - Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)
  - Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)
  - Saint-Elzéar

Au plan de la mobilisation, grâce à l'implication active des partenaires et leur vision partagée, des initiatives novatrices voient le jour en Nouvelle-Beauce telles le développement de logements abordables et des projets favorisant l'inclusion sociale. Ces efforts collectifs témoignent de la vitalité et la solidarité d'un territoire déterminé à répondre aux besoins prioritaires de sa population, qu'il s'agisse des jeunes, des aînés ou des familles.

Introduction

Depuis plus de 15 ans, la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches publie des portraits sur la caractérisation des communautés locales de la région. Entre 2009 et 2021, 3 éditions ont été publiées. Les retombées qui découlent de ces productions sont bien établies[1]. Cette nouvelle édition est proposée toujours avec la même finalité, celle de mieux connaître les réalités locales et ainsi soutenir le développement de nos communautés locales.

Les communautés locales sont des entités relativement homogènes aux plans géographique et humain, regroupant des résidents ayant un certain sentiment d'appartenance ou partageant des affinités. Sur le plan géographique, elles sont délimitées à partir des aires de diffusion[2] de Statistique Canada et peuvent comprendre d'une à 14 aires de diffusion. Sur le plan humain, elles sont identifiées lors de consultations auprès d'acteurs locaux, incluant des professionnels du CISSS de Chaudière-Appalaches, des représentants municipaux, des organismes communautaires, des citoyens et des membres actifs de la communauté.

Les portraits de cette 4e édition présentent les données de 2021 de manière différente et adaptée aux besoins exprimés par les divers partenaires. Des rapports synthèses pour chaque MRC sont produits et accompagnés par la diffusion d'infographies interactives. De plus, les données complètes, sous forme de tableaux interactifs, sont mises à la disposition des partenaires selon la demande.

Objectifs

La finalité de la démarche est de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie des citoyens, d'adapter les services de soins et santé et de **réduire les inégalités sociales de santé** dans la région de la Chaudière-Appalaches. Ces inégalités représentent des écarts de santé et de bien-être injustes et évitables entre les individus associés à des avantages ou des désavantages sociaux et économiques tels que le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, le soutien et le réseau social (Aïach, 2010). Les personnes dont le statut socio-économique est moins favorable ont plus de risques de présenter une moins bonne santé que celles dont le statut est plus favorable.

Les objectifs de la démarche de la caractérisation des communautés locales sont :

- **Informer** tous les acteurs impliqués dans le développement des communautés locales sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des communautés locales pour leur permettre de mieux cibler les besoins et les interventions.
- **Favoriser** le partenariat et faciliter la mobilisation des partenaires communautaires et intersectoriels.
- **Adapter les services de soins et santé aux réalités locales**.
- **Soutenir** la prise de décision à l'aide d'une approche permettant l'identification des inégalités sociales de santé.
- **Sensibiliser** et informer la population sur les caractéristiques propres à la communauté dans laquelle ils vivent.

[1] Les retombées ont été documentées dans le cadre d'une étude évaluative réalisée par l'INSPQ : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir : évaluation de la démarche de caractérisation des communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches. Faits saillants. Direction du développement des individus et des communautés locales. INSPQ. Avril 2013.

[2] Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable. Il s'agit de la plus petite région géographique pour laquelle les données du recensement de Statistique Canada sont diffusées. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, en 2021, la population des AD varie de 95 à 3 190 pour une moyenne de 595 personnes.

Contenu

Chaque section du rapport est une synthèse faisant ressortir les faits saillants des communautés locales de la MRC, globalement et pour des populations spécifiques, soit **les familles, les jeunes et les aînés**.

Tout au long du document, **les définitions** sont mises en évidence par des zones de texte de couleur vert clair et marquées d'un symbole d'information.

Les principaux constats ressortant de l'analyse des données sont résumés dans des encadrés.

Quelques considérations méthodologiques

Les données utilisées pour cette 4e édition de la Caractérisation des communautés locales proviennent des recensements canadiens de 2021 et de 2016. L'analyse réalisée présente des symboles et couleurs lorsque possible afin de faciliter la lecture et l'interprétation des données :

	Défavorable	Favorable	Ni favorable, ni défavorable
Valeur plus élevée	⊕	⊕	⊕
Valeur moins élevée	⊖	⊖	⊖
Augmentation	↑	↑	↑
Diminution	↓	↓	↓
Changement	⚑	⚑	Non applicable

Pour **l'état de situation en 2021**, les communautés locales sont classées en 3 groupes[5] :

- **Dans le quintile supérieur :** un groupe de 20 % des communautés locales avec **les valeurs les plus élevées,** soit une valeur plus grande ou égale au quintile supérieur (environ 47 communautés locales sur les 236).
- **Dans le quintile inférieur :** un groupe de 20 % des communautés locales avec **les valeurs les plus faibles,** soit une valeur plus petite ou égale au quintile inférieur.
- **Dans les quintiles intermédiaires :** un groupe de 60 % des communautés locales, soit celles entre les quintiles inférieur et supérieur (environ 142 communautés locales sur les 236). Dans le texte, une étoile* sera utilisée pour indiquer qu'il s'agit de l'étendue des valeurs de ces quintiles.

Pour les indicateurs présentés en pourcentage, **l'évolution entre 2016 et 2021** est calculée par la différence entre les proportions[3] de chaque année. Pour les nombres de populations, l'évolution est calculée par un taux de croissance ou de décroissance lorsque la population diminue[4]. Pour les indicateurs de revenus, l'évolution est calculée par un pourcentage d'augmentation ou de diminution[5]. Les communautés locales sont ensuite classées en 3 groupes selon la méthodologie précédente[6] :

- Dans les quintiles supérieur et inférieur : 2 groupes de 20 % des communautés locales qui se retrouvent aux extrêmes pour les changements entre 2016 et 2021.
- Dans les quintiles intermédiaires : 1 groupe de 60 % des communautés locales avec un changement entre 2016 et 2021 qui se situe autour de la moyenne régionale.

---

[3] Différence en points de pourcentage = Proportion en 2021 - Proportion en 2016.

[4] Taux de croissance ou décroissance = (population en 2021 - population en 2016) / population en 2016

[5] Pourcentage d'augmentation ou de diminution = (Revenu en 2021 - Revenu en 2016) / Revenu en 2016

[6] Pour certains indicateurs, la catégorisation par quintile n'était pas possible en raison du grand nombre de communautés locales avec une proportion de 0 % ou n'ayant subi aucun changement entre 2016 et 2021. S'il y a lieu, une note de bas de page est présente.

1. Communautés locales de La Nouvelle-Beauce

1.1. Population

La MRC de La Nouvelle-Beauce comprend **37 985 personnes**, dont 18 675 femmes (49,2 %) et 19 310 hommes (50,8 %). Elle représente **8,8 % de la population** de la région de la Chaudière-Appalaches. Cette MRC présente un taux de croissance de la population de 3,3 % depuis 2016. Ce taux est similaire au taux global de la région (3,1 %), mais légèrement inférieur à celui du Québec (4,1 %).

La Nouvelle-Beauce compte **18 communautés locales**, comprenant entre 905 et 5 855 personnes (carte 1). Elles sont réparties en **3 zones** :

- **La Nouvelle-Beauce Centre** : 26 760 personnes et 12 communautés locales :
  - **5** à Sainte-Marie
  - **2** à Saint-Isidore
  - **5** qui couvrent les municipalités de Saint-Bernard, Scott, Sainte-Hénédine, Saint-Elzéar et Sainte-Marguerite
- **La Nouvelle-Beauce Nord** : 6 815 personnes et 3 communautés locales qui forment la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.
- **La Nouvelle-Beauce Sud** : 4 410 personnes et 3 communautés locales pour 3 communautés locales :
  - Vallée-Jonction
  - Saints-Anges
  - Frampton

Carte 1. Population en 2021 et évolution entre 2016 et 2021

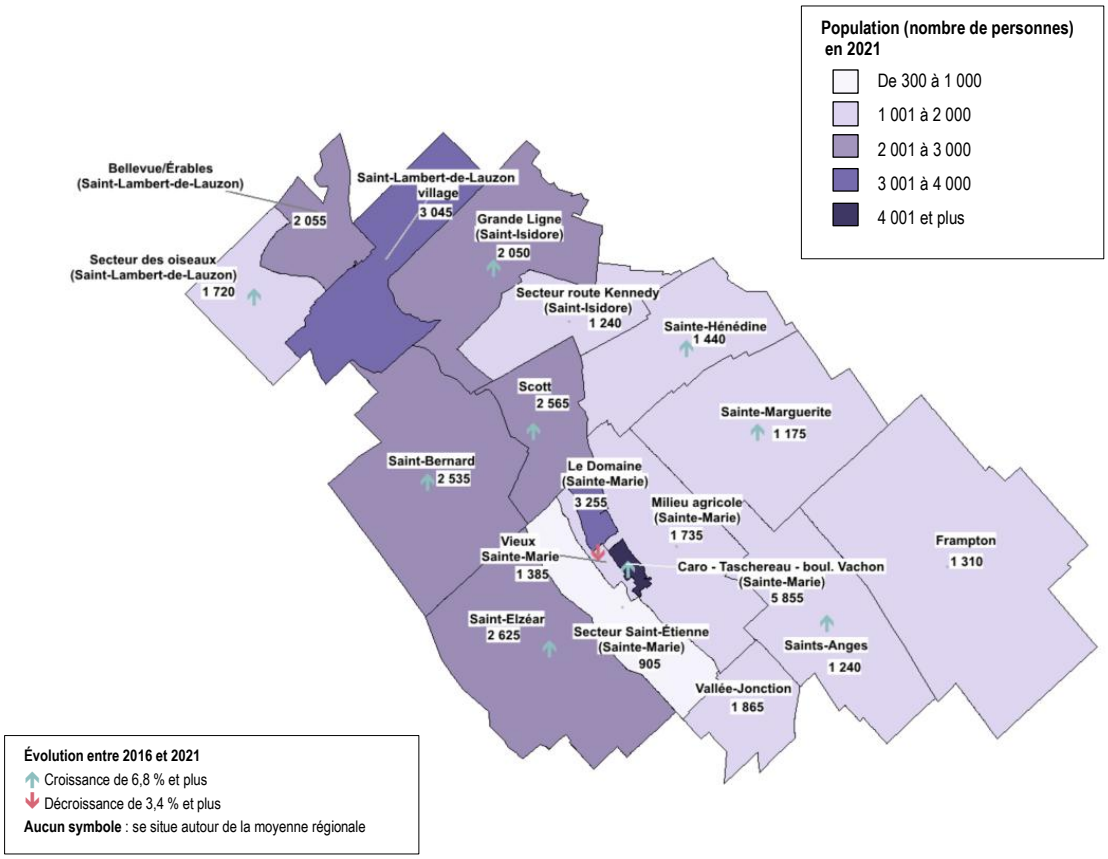

Évolution entre 2016 et 2021

- **8** communautés locales ont connu une évolution de la population se situant entre un taux de décroissance de 3,3 % et un taux de croissance de 6,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale présente un taux de décroissance plus important (3,4 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (-40,9 %)

9 communautés locales connaissent un taux de croissance plus important (6,8 % et plus) :
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+24,2 %)
- Sainte-Hénédine (+12,9 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (+10,5 %)
- Saint-Elzéar (+9,4 %)
- Sainte-Marguerite (+9,3 %)
- Saint-Bernard (+9,0 %)
- Scott (+8,9 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+7,5 %)
- Saints-Anges (+7,4 %)

1.2. Zones rurales et urbaines

Une **zone urbaine** (aussi appelée « centre de population ») se définit par une zone géographique qui contient au moins 1 000 habitants et dont la densité de population est d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Toutes les zones géographiques situées à l'extérieur des zones urbaines sont classées dans la catégorie des **zones rurales**. **À l'intérieur d'une communauté locale**, il peut y avoir à la fois une ou des zones urbaines et une ou des zones rurales. On obtient ainsi le pourcentage de la population de chaque communauté locale qui vit dans une zone urbaine et le pourcentage qui vit dans une zone rurale.

Dans La Nouvelle-Beauce, en 2021, **19 515 personnes (51,4 %) vivent en zone urbaine.** Cette proportion est **plus faible que celle observée dans la région** (60,5 %) et celle du Québec (81,0 %). La proportion de personnes vivant en zone urbaine a augmenté de 2,3 % entre 2016 et 2021 dans La Nouvelle-Beauce, une augmentation plus grande que celle de la région (0,5 %) et celle du Québec (0,5 %).

- **7 communautés locales ont 50 % et plus** de leur population vivant en **zone urbaine** :
  - Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (100 %)
  - Vieux Sainte-Marie (91,0 %)
  - Le Domaine (Sainte-Marie) (90,0 %)
  - Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (72,4 %)
  - Vallée-Jonction (65,1 %)
  - Scott (55,6 %)
  - Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (51,1 %)
- **11 communautés locales ont moins de 50 %** de leur population vivant en **zone urbaine** :
  - Saint-Lambert-de-Lauzon village (48,9 %)
  - Saint-Bernard (48,1 %)
  - Saint-Elzéar (43,8 %)

- Milieu agricole (Sainte-Marie) (38,3 %)
- Sainte-Hénédine (0 %)
- Sainte-Marguerite (0 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (0 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (0 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (0 %)
- Frampton (0 %)
- Saints-Anges (0 %)

Évolution entre 2016 et 2021[7]

- Dans **10** communautés locales, le pourcentage de personnes habitant en zone urbaine est demeuré sensiblement le même (entre une diminution de 0,6 % et une augmentation de 1,2 %).
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales affichent une augmentation (1,2 % et plus) :

- Scott (+55,6 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+6,0 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (+2,4 %)
- Saint-Bernard (+1,6 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+1,5 %)

3 communautés locales affichent une diminution (0,7 % et plus) :

- Vallée-Jonction (-2,6 %)
- Vieux Sainte-Marie (-2,4 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (-1,6 %)

[7] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %.

2. Défavorisation matérielle et sociale

La défavorisation matérielle et sociale est un élément important de la caractérisation des communautés locales.

- **La défavorisation matérielle** reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire. Elle est évaluée par des caractéristiques socio-économiques, telles que l'emploi, le revenu et la scolarité.
- **La défavorisation sociale** réfère à la fragilité du réseau social, de la famille et de la communauté. Elle est évaluée par des caractéristiques sociales telles que le fait de vivre dans une famille monoparentale, de vivre seul ou d'être séparé, divorcé ou veuf.

Une communauté locale est considérée défavorisée si elle se situe sous le niveau atteint par la majorité des communautés locales, pour une ou plusieurs de ces caractéristiques socio-économiques.

La défavorisation matérielle et sociale est associée à un moins bon état de santé et de bien-être et reflète ainsi les inégalités sociales de santé (Stringhini et al., 2017). Afin d'évaluer cette défavorisation, **l'indice de défavorisation matérielle et sociale est utilisé.** Celui-ci regroupe 6 indicateurs répartis en 2 échelles (matérielle et sociale) (figure 1).

Figure 1. Les indicateurs permettant de calculer l'indice de défavorisation matérielle et sociale

Défavorisation matérielle		Défavorisation sociale	
	Proportion de la population sans emploi		Proportion de la population vivant seule
	Proportion de la population sans diplôme d'études secondaires		Proportion de familles monoparentales
	Revenu moyen		Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves

Tous les indicateurs sont calculés dans la population de 15 ans et plus et ajustés en fonction de l'âge et du genre de la population du Québec en 2016, à l'exception de celui sur les familles monoparentales.

Légendes de l'indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice est divisé en quintiles correspondant au niveau de défavorisation pour chacune des échelles (matérielle et sociale). Ainsi, chaque communauté locale est placée dans une case correspondant à sa situation matérielle (dans l'axe vertical) et à sa situation sociale (dans l'axe horizontal). Les quintiles sont ensuite regroupés en 9 catégories de défavorisation illustrées par des couleurs différentes. Les zones rouges et les zones bleues comportent une seule dimension de défavorisation, alors que les zones lilas et violettes combinent les 2 dimensions de défavorisation.

Quintiles de l'indice de défavorisation					
	Défavorisation sociale				
	Très favorisé (Q1) ←			→	Très défavorisé (Q5)
Défavorisation matérielle: Très favorisé (Q1)	Q1-Q1	Q1-Q2	Q1-Q3	Q1-Q4	Q1-Q5
	Q2-Q1	Q2-Q2	Q2-Q3	Q2-Q4	Q2-Q5
↕	Q3-Q1	Q3-Q2	Q3-Q3	Q3-Q4	Q3-Q5
	Q4-Q1	Q4-Q2	Q4-Q3	Q4-Q4	Q4-Q5
Très défavorisé (Q5)	Q5-Q1	Q5-Q2	Q5-Q3	Q5-Q4	Q5-Q5

Catégories de l'indice de défavorisation	
Très favorisé matériellement et socialement.	
Favorisé matériellement et socialement	
Ni favorisé, ni défavorisé	
Défavorisé matériellement uniquement	Défavorisé socialement uniquement
Très défavorisé matériellement	Très défavorisé socialement
Défavorisé matériellement et socialement	
Très défavorisé matériellement et socialement	

Vision régionale en 2021

Comparaison des communautés locales de La Nouvelle-Beauce avec les 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches :

- **3** communautés locales **sont favorisées matériellement et socialement**.
- **8** communautés locales ne sont ni favorisées, ni défavorisées.
- **4** communautés locales sont **défavorisées matériellement**.
- **3** communautés locales sont **défavorisées socialement**, dont **1** est **très défavorisée**.
- **Aucune** communauté locale n'est **défavorisée matériellement et socialement**.

Carte 2. Indice de défavorisation matérielle et sociale, vision régionale en 2021

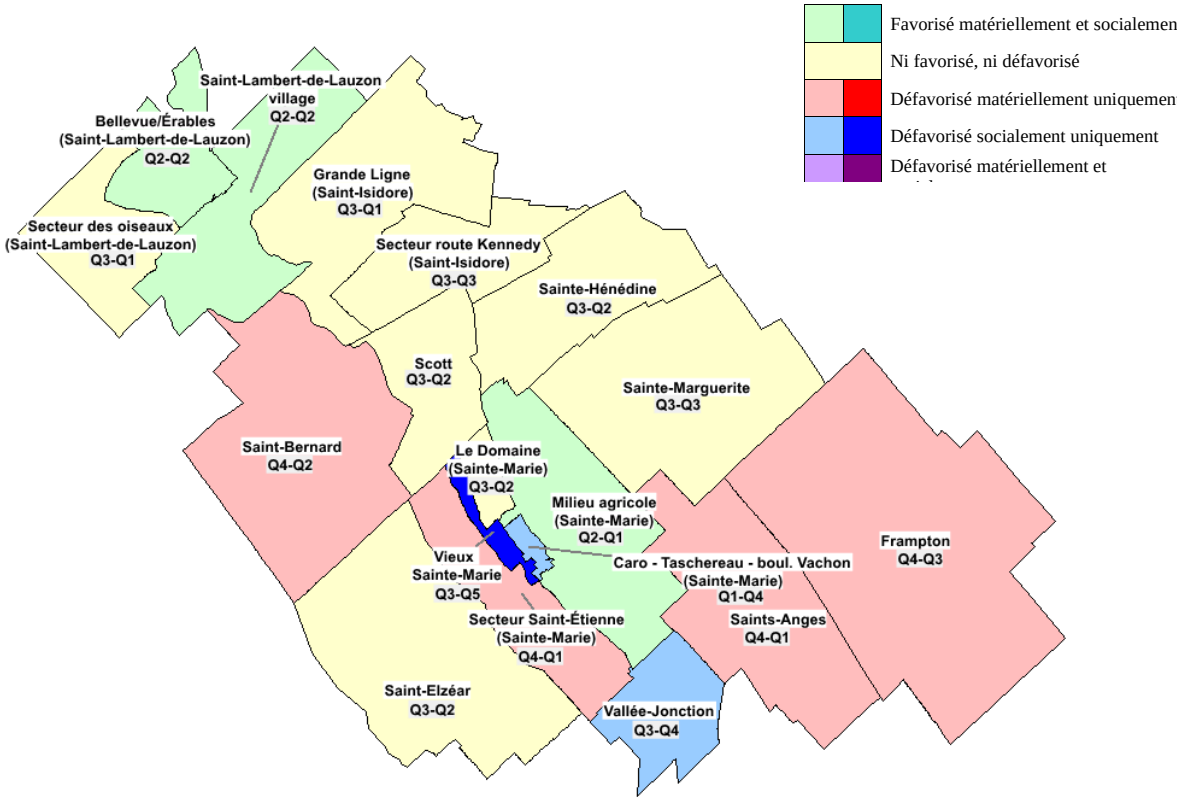

Vision locale en 2021

Comparaison des 18 communautés locales de La Nouvelle-Beauce entre elles :

- **2** communautés locales sont **favorisées matériellement et socialement.**
- **4** communautés locales ne sont ni favorisées, ni défavorisées.
- **5** communautés locales sont **défavorisées matériellement**, dont **2 très défavorisées**.
- **3** communautés locales sont **défavorisées socialement**, dont **1 très défavorisée**.
- **4** communautés locales sont **défavorisées matériellement et socialement** et **1** est **très défavorisée**.

Carte 3. Indice de défavorisation matérielle et sociale, vision locale en 2021

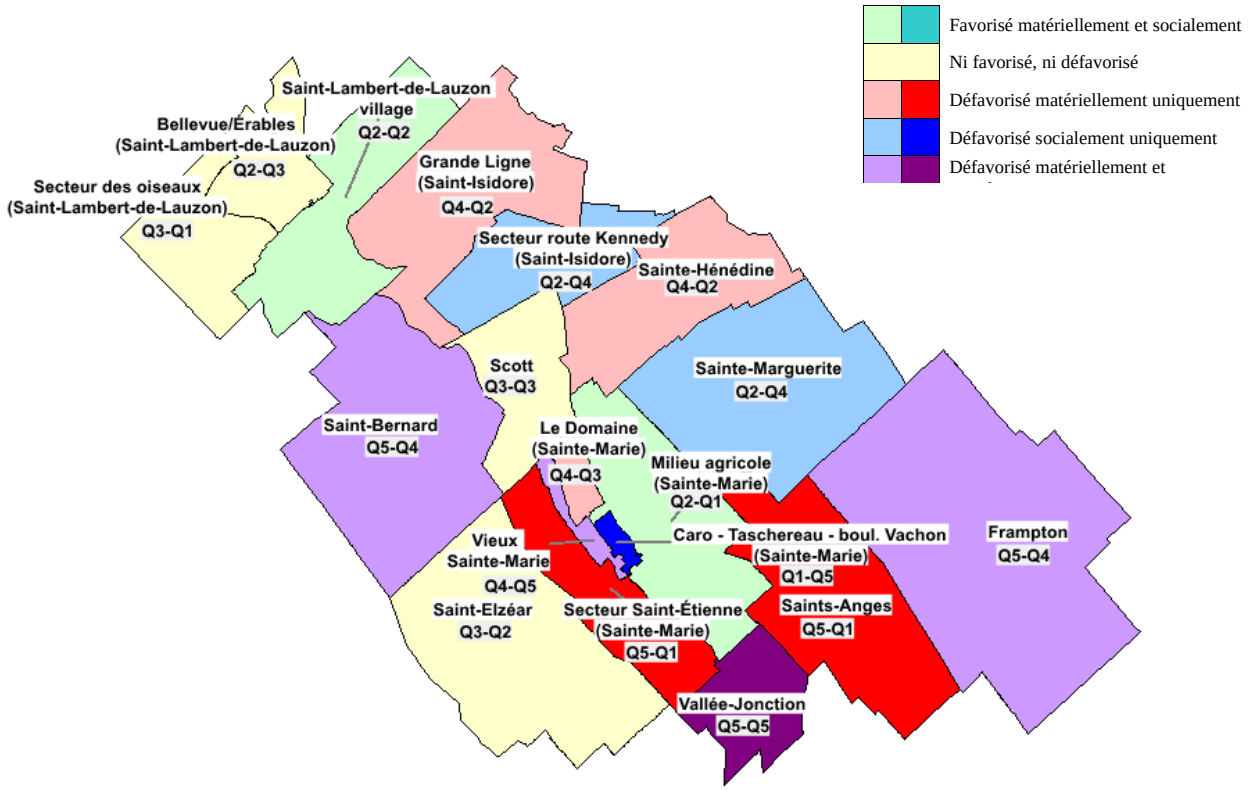

Comparaison avec la Caractérisation des communautés locales de 2016

Vision régionale 2016-2021

- **11** communautés locales de La Nouvelle-Beauce sont restées **dans la même catégorie** de défavorisation matérielle et sociale qu'en 2016.

- **4** communautés locales ont changé pour une **catégorie supérieure** en 2021 :
  - Sainte-Hénédine
  - Vieux Sainte-Marie
  - Secteur route Kennedy (Saint-Isidore)
  - Milieu agricole (Sainte-Marie)

- **3** communautés locales ont changé pour une **catégorie inférieure** en 2021 :
  - Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)
  - Saint-Bernard
  - Saints-Anges

Vision locale 2016-2021

- **4** communautés locales de La Nouvelle-Beauce sont restées **dans la même catégorie** de défavorisation matérielle et sociale qu'en 2016.

- **8** communautés locales de La Nouvelle-Beauce ont changé pour une **catégorie supérieure** de défavorisation matérielle et sociale en 2021, dont **2 sont montées de 2 catégories** :
  - Scott
  - Secteur route Kennedy (Saint-Isidore)

- **6** communautés locales ont changé pour une **catégorie inférieure**, dont **3 ont baissé de 2 catégories et plus** :
  - Vallée-Jonction
  - Saint-Bernard
  - Grande-Ligne (Saint-Isidore)

3. Population générale

Cette section présente des caractéristiques socio-économiques appliquées à tous les groupes d'âge. Elle aborde des thèmes tels le revenu, la scolarité, l'emploi, le logement, l'immigration, la langue et les déménagements.

3.1. Revenu

3.1.1. Revenu médian après impôt

Le revenu médian après impôt est calculé dans la population de 15 ans et plus et permet d'avoir une bonne idée des revenus de la population en limitant l'influence des revenus très élevés. Une personne qui gagne le revenu médian peut affirmer que la moitié de la population gagne moins qu'elle et que l'autre moitié gagne plus. S'il n'y a pas d'extrême, le revenu médian est similaire au revenu moyen.

Le **revenu médian dans La Nouvelle-Beauce (36 800 $) est légèrement plus faible** que celui de la région (37 200 $) et similaire à celui du Québec (36 400 $). Une augmentation de 21,3 % du revenu médian est observée de 2016 à 2021 dans la MRC. Cette augmentation est similaire à celle observée dans la région (21,3 %), mais plus faible que celle pour le Québec (23,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu médian des communautés locales de la MRC varie de 33 200 $ à 42 800 $.
- **14** communautés locales de La Nouvelle-Beauce ont un revenu médian se situant entre 32 400 $ et 40 000 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale ne présente un revenu médian plus faible (32 300 $ et moins).

4 communautés locales affichent un revenu médian plus élevé (40 100 $ et plus) :
- Saint-Lambert-de-Lauzon village
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie)
- Scott

Évolution entre 2016 et 2021

- **16** communautés locales de La Nouvelle-Beauce présentent une augmentation du revenu médian se situant entre 17,2 % et 25,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une augmentation moins importante (17,1 % et moins).

2 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (26,0 % et plus) :
- Frampton (+28,2 %)
- Saints-Anges (+27,5 %)

3.1.2. Mesure de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC)

La mesure du panier de consommation (MPC) représente le coût d'un ensemble de biens et services, incluant nourriture, vêtements, logement, transport et autres nécessités, correspondant à un niveau de vie modeste. On considère qu'un ménage vit dans **la pauvreté** s'il n'a pas les moyens de s'acheter **ce panier de consommation**. **Les seuils de faibles revenus** calculés selon la MPC **tiennent compte des différences de coûts des biens et services pouvant exister entre les communautés locales** de tailles différentes et entre celles de tailles similaires, mais situées dans des territoires différents.

Dans La Nouvelle-Beauce, en 2021, **1 095 personnes sont en situation de pauvreté selon la MPC**, ce qui représente **un taux de pauvreté de 2,9 %**. Ce taux **est inférieur à celui de la région** (3,9 %) et celui du Québec (6,4 %). Globalement, La Nouvelle-Beauce présente une diminution du taux de pauvreté de 2,4 % entre 2016 et 2021, ce qui est légèrement plus faible que celle observée dans la région (3,2 %) et au Québec (5,9 %).

Carte 4. Pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC) en 2021 et évolution entre 2016 et 2021[8]

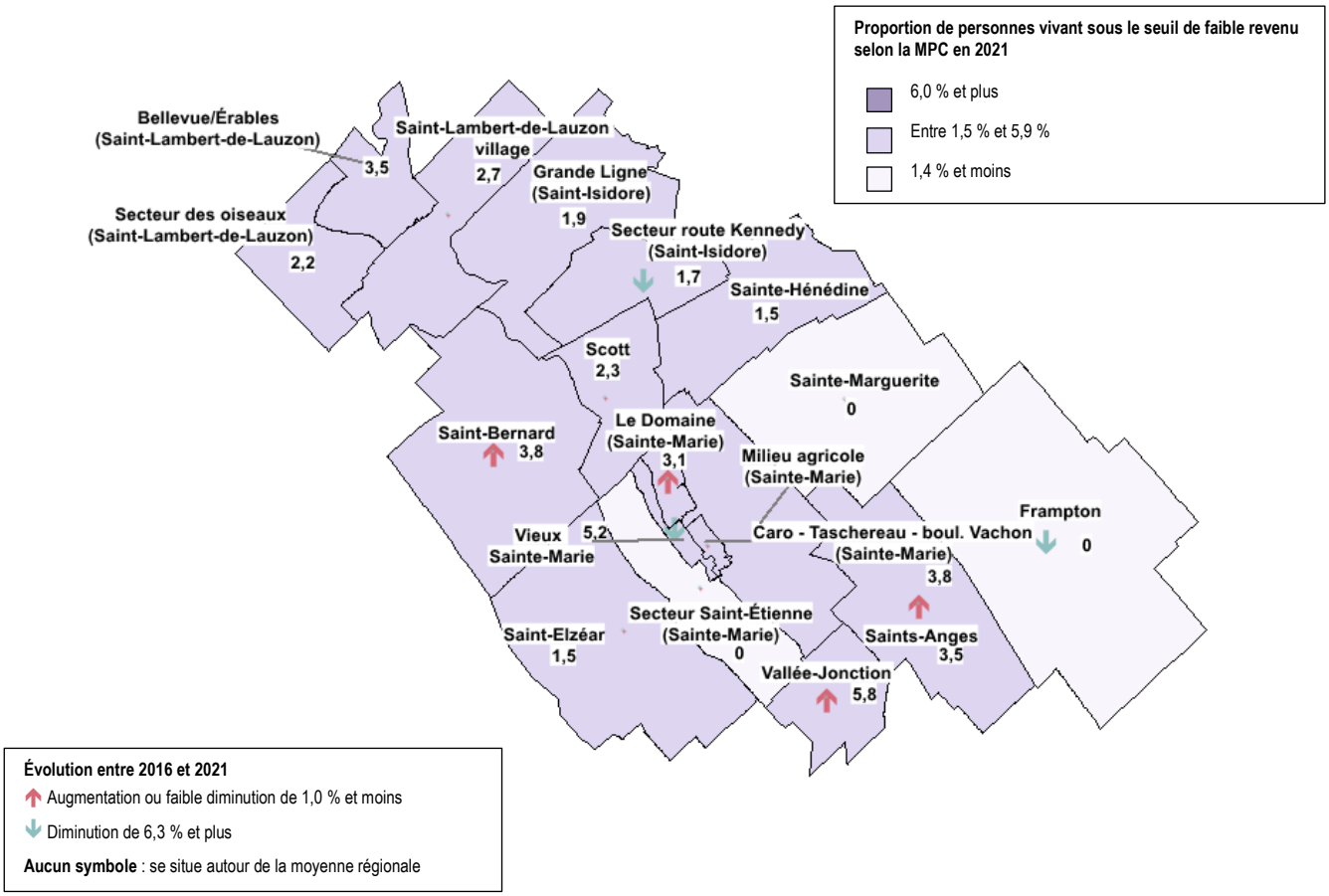

[8] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[9]

- Le taux de pauvreté varie entre 0 % et 5,8 % dans les 18 communautés locales de la MRC.
- **15** communautés locales affichent un taux de pauvreté se situant entre 1,5 % et 5,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale ne présente un taux de pauvreté plus élevé (6,0 % et plus).

3 communautés locales affichent un taux de pauvreté plus faible (1,4 % et moins) :

- Sainte-Marguerite
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie)
- Frampton

Évolution entre 2016 et 2021[10]

- **10** communautés locales ont connu une diminution du taux de pauvreté se situant entre 1,1 % et 6,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales présentent soit une augmentation ou une diminution moins importante de 1,0 % et moins :

- Saint-Bernard (+1,6 %)
- Vallée-Jonction (+1,6 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (-0,6 %)
- Saints-Anges (-0,8 %)

3 communautés locales affichent une diminution plus importante (6,3 % et plus) :

- Vieux Sainte-Marie (-8,1 %)
- Frampton (-7,6 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (-7,3 %)

[9] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

[10] Pour certaines communautés locales, les nombres sont trop petits pour le calcul de la différence entre les années, il est donc possible que le total de communautés locales dans cet encadré soit inférieur au nombre de communautés locales dans la MRC.

3.1.3. Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)

La mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) est un seuil qui correspond à la moitié du revenu médian, ajusté selon la taille du ménage et calculé à l'échelle canadienne. C'est une mesure moins spécifique à la réalité régionale que la MPC et dont le seuil est généralement plus élevé. Il donne toutefois une indication de la proportion de personnes avec un revenu moindre et est utile pour des petites communautés locales, lorsque les nombres sont trop petits pour le calcul de la MPC.

En 2021**, 2 765 personnes** de La Nouvelle-Beauce vivent dans une situation de faible revenu, soit **7,4 % de la population**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (9,9 %) et celle du Québec (11,9 %). Celle-ci a diminué légèrement (0,7 %) entre 2016 et 2021 dans la MRC, une diminution similaire à celle de la région (0,8 %), mais plus faible que celle du Québec (2,7 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes à faible revenu varie de 4,7 % à 16,0 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **13** communautés locales ont une proportion de personnes à faible revenu se situant entre 6,4 % et 15,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (15,1 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (16,0 %)

4 communautés locales présentent une proportion plus faible (6,3 % et moins) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (4,7 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (5,3 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (5,6 %)
- Saint-Elzéar (6,3 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes à faible revenu se situant entre une diminution de 2,1 % et une augmentation de 0,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales présentent une augmentation plus importante (0,7 % et plus) :
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (+1,1 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (+0,9 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+0,8 %)
- Sainte-Marguerite (+0,7 %)
- Saint-Elzéar (+0,7 %)

2 communautés locales affichent une diminution plus importante (2,2 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (-3,2 %)
- Frampton (-2,2 %)

3.2. Faible scolarité

La faible scolarité est calculée dans la population de **25 ans et plus** et se définit par l'absence de certificat, diplôme ou grade. Elle inclut donc tous ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui n'ont pas de diplôme d'école de métier ou professionnelle. La faible scolarité est un indicateur de faible statut socio-économique et, tout comme l'IDMS, elle est associée à un moins bon état de santé et de bien-être.

Dans La Nouvelle-Beauce, **15,9 % de la population âgée de 25 ans et plus (4 130 personnes) n'a aucun diplôme**, certificat ou grade. Cette proportion est **inférieure à celle observée dans la région** de la Chaudière-Appalaches (17,8 %), mais similaire à celle du Québec (15,9 %). Entre 2016 et 2021, cette proportion a diminué de 2,2 % dans la MRC, ce qui est similaire à la diminution observée dans la région (2,3 %) et au Québec (1,9 %). En excluant les personnes âgées de 65 ans et plus, la proportion de faible scolarité est de 10,3 % dans la MRC, ce qui est inférieur à la région (12,2 %) et au Québec (11,8 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de faible scolarité varie entre 9,4 % et 25,9 % dans les communautés locales de la MRC.
- **16** communautés locales présentent une proportion de faible scolarité se situant entre 10,5 % et 26,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus élevée (26,8 % et plus).

2 communautés locales présentent une proportion plus faible (10,4 % et moins) :
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (9,4 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (10,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont connu une variation de la proportion de faible scolarité se situant entre une diminution de 5,7 % et une augmentation de 0,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,8 % et plus) :
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+5,8 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+4,8 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+3,6 %)
- Saint-Bernard (+2,8 %)

3 communautés locales présentent une diminution plus importante (5,8 % et plus) :
- Saint-Elzéar (-6,8 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (-6,4 %)
- Sainte-Marguerite (-6,3 %)

3.3. Personnes sans emploi

Les personnes sans emploi représentent la population âgée de 25 à 64 ans qui ne fait aucun travail rémunéré, accompli pour un employeur ou à son propre compte et aucun travail familial non rémunéré, comme travailler pour l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise qui appartient à un membre de la famille. Ceci inclut les personnes au chômage. Les personnes en arrêt de travail en raison d'une maladie, d'une incapacité ou pour obligations personnelles ou familiales ne font pas partie des personnes sans emploi.

En 2021, **14,6 % des personnes de 25 à 64 ans (2 830 personnes) sont sans emploi** dans La Nouvelle-Beauce, dont 595 chômeurs (3,1 %). La proportion de personnes sans emploi est **plus faible que celle de la région** de la Chaudière-Appalaches (18,7 %) et celle du Québec (23,1 %). Celle-ci a légèrement diminué depuis 2016 (1,2 %), une diminution similaire à la région (1,4 %) et au Québec (1,4 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes sans emploi chez les 25 à 64 ans varie entre 10,4 % et 19,7 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **7** communautés locales présentent une proportion de personnes sans emploi se situant entre 14,6 % et 24,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus élevée (25,0 % et plus).

11 communautés locales présentent une proportion plus faible (14,5 % et moins) :
- Saint-Elzéar (10,4 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (11 %)
- Sainte-Marguerite (11,8 %)
- Saint-Bernard (12,4 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (12,7 %)
- Scott (13,2 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (13,3 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (13,5 %)
- Saints-Anges (13,6 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (14,4 %)
- Vallée-Jonction (14,4 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **16** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes de 25 à 64 ans sans emploi se situant entre une diminution de 6,1 % et une augmentation de 2,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une augmentation plus importante (2,6 % et plus).

2 communautés locales connaissent une diminution plus importante (6,2 % et plus) :
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (-10,1 %)
- Vieux Sainte-Marie (-8,9 %)

3.4. Logement

3.4.1. Ménages locataires

Dans La Nouvelle-Beauce, en 2021**, 3 330 ménages sont locataires**, ce qui représente **21,5 % de tous les ménages**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (28,4 %) et beaucoup plus faible que celle du Québec (39,9 %). Celle-ci est restée stable depuis 2016 dans la MRC (0 %), alors qu'elle a augmenté de 1,8 % dans la région et de 1,4 % au Québec.

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de ménages locataires varie de 5,6 % à 62,0 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **12** communautés locales affichent une proportion de ménages locataires se situant entre 11,8 % et 32,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale présente une proportion plus élevée (32,5 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (62,0 %)

5 communautés locales affichent une proportion plus faible (11,7 % et moins) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (5,6 %)
- Frampton (10,2 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (10,5 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (10,5 %)
- Saints-Anges (11,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont connu une variation de la proportion de ménages locataires se situant entre une diminution de 1,9 % et une augmentation de 4,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,6 % et plus) :
- Sainte-Marguerite (+8,1 %)
- Scott (+6,6 %)
- Vallée-Jonction (+5,5 %)

4 communautés locales présentent une diminution plus importante (2,0 % et plus) :
- Sainte-Hénédine (-6,4 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (-4,1 %)
- Frampton (-3,4 %)
- Saints-Anges (-3,3 %)

3.4.2. Logement inadéquat

Un ménage ayant un logement inadéquat (aussi appelé « ayant des besoins impérieux ») est un ménage qui :

- N'a pas les moyens de se payer un logement considéré acceptable dans sa collectivité (le coût médian des logements de sa collectivité dépasse 30 % ou plus de son revenu total avant impôt).

Et

- Le logement de ce ménage répond à **au moins 1 des 3 critères** suivants :
  - Il nécessite des **réparations majeures**;
  - Il n'est **pas abordable**, c'est-à-dire que le ménage consacre plus de 30 % de son revenu à son logement;
  - Il n'est **pas de taille convenable**, c'est-à-dire que le nombre de chambres à coucher ne suffit pas pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de la taille et de la composition du ménage.

En 2021, **215 ménages habitent dans un logement inadéquat** dans La Nouvelle-Beauce**,** ce qui représente **1,4 % des ménages**. Cette proportion **est plus faible que celle observée dans la région** (3,0 %) et au Québec (5,9 %). La proportion de ménages ayant un logement inadéquat a diminué de 0,7 % dans la MRC, une diminution plus faible que celle de la région (1,8 %) et celle du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[11]

- La proportion de ménages ayant un logement inadéquat varie de 0 % à 3,4 % dans les communautés locales de la MRC.
- **3** communautés locales affichent une proportion de ménages vivant en logement inadéquat se situant entre 0,9 % et 3,0 % : Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie), Saint-Bernard et Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale présente une proportion plus élevée (3,1 % et plus) :
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (3,4 %)

14 communautés locales affichent une proportion très faible ou nulle (0 %).

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales exposent une variation de la proportion de ménages vivant en logement inadéquat se situant entre 0 % et une diminution de 1,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une augmentation (0,1 % et plus) :
- Saint-Bernard (+2,2 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (+0,7 %)

2 communautés locales connaissent une diminution plus importante (1,9 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (-6,9 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-5,1 %)

[11] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.4.3. Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

Tous les types de ménages

En 2021, **8,2 % des ménages de La Nouvelle-Beauce consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement**, une proportion **légèrement plus faible que celle de la région** (9,6 %) et celle du Québec (16,0 %). La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement a diminué de 3,0 % entre 2016 et 2021 dans La Nouvelle-Beauce, une diminution similaire à celle de la région (3,5 %), mais plus faible que celle du Québec (4,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[12]

- La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement varie de 5,5 % à 11 % dans les communautés locales de la MRC.
- **17** communautés locales présentent une proportion se situant entre 5,3 % et 11,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (11,7 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (12,7 %)

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus faible (5,2 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont connu une variation de la proportion des ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 0 % et une diminution de 7,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales connaissent une augmentation :
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+4,1 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+2,9 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (+0,4 %)

1 communauté locale affiche une diminution plus importante (7,7 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (-9,6 %)

[12] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.4.4. Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

En 2021, **500 ménages locataires** de La Nouvelle-Beauce consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit **15,2 % des ménages locataires**. Cette proportion est **plus faible que celle de la région** (18,1 %) et celle du Québec (25,0 %). Celle-ci a diminué de 8,0 % entre 2016 et 2021, une diminution similaire à celle de la région (7,3 %) et celle du Québec (8,7 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[13]

- La proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement varie de 0 % à 26,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- **10** communautés locales ont une proportion des ménages locataires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 6,5 % et 20,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (20,1 % et plus) :
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (26,1 %)
- Sainte-Hénédine (23,5 %)
- Saint-Elzéar (21,1 %)
- Saint-Bernard (20,5 %)

4 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Saints-Anges
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie)
- Frampton

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales connaissent une variation de la proportion des ménages consacrant 30 % ou plus du revenu au logement entre 2016 et 2021 se situant entre 0 % et une diminution de 14,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

6 communautés locales affichent une augmentation :
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (+26,1 %)
- Sainte-Hénédine (+23,5 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+15,8 %)
- Sainte-Marguerite (+12,5 %)
- Saint-Bernard (+5,8 %)
- Saint-Elzéar (+3,8 %)

2 communautés locales présentent une diminution plus importante (14,3 % et plus) :
- Frampton (-38,5 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-16,7 %)

[13] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. Pour 1 communauté locale, l'évolution de la proportion des ménages locataires n'est pas disponible en raison de trop petits nombres. À interpréter avec prudence.

3.4.5. Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement

En 2021, **745 ménages propriétaires** de La Nouvelle-Beauce consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, soit **6,3 % des ménages propriétaires**. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (6,2 %), mais plus faible que celle du Québec (10,0 %). Celle-ci a diminué de 1,6 % entre 2016 et 2021, une diminution légèrement plus faible que celle de la région (2,4 %) et celle du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[14]

- La proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement varie de 4,1 % à 9,7 % dans les communautés locales de la MRC.
- **16** communautés locales affichent une proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement se situant entre 3,2 % et 8,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (8,8 % et plus) :
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (9,7 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (9,6 %)

Aucune communauté locale ne présente une proportion plus faible (3,1 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales présentent une variation de la proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu au logement entre 2016 et 2021 se situant entre une augmentation de 0,5 % et une diminution de 6,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,6 % et plus) :
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+6,3 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (+2,8 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+1,6 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (+1,4 %)
- Frampton (+0,6 %)

2 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,8 % et plus) :
- Scott (-7,7 %)
- Saint-Anges (-6,8 %)

[14] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.5. Immigration

Un immigrant désigne une personne à qui les autorités ont donné le droit de résider au Canada en permanence[15]. Dans le recensement canadien de 2021, ceux qui ont obtenu ce droit avant le 11 mai 2021 y sont inclus.

Dans La Nouvelle-Beauce, en 2021, **630 immigrants sont dénombrés**, ce qui représente **1,7 % de la population**. Ce pourcentage est **similaire à celui de la région** de la Chaudière-Appalaches (2,2 %), mais beaucoup plus faible que celui du Québec (14,6 %). Cette proportion est restée stable depuis 2016 dans la MRC (0 %), alors qu'elle a légèrement augmenté dans la région (0,4 %) et au Québec (0,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[16]

- La proportion d'immigrants varie entre 0 % et 4,1 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **10** communautés locales de la MRC ont une proportion d'immigrants se situant entre 0,4 % et 2,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (2,9 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (4,1 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (3,2 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (3,1 %)

5 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Saints-Anges
- Vallée-Jonction
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie)
- Sainte-Marguerite
- Sainte-Hénédine

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales ont eu une variation de la proportion d'immigrants se situant entre une diminution de 0,7 % et une augmentation de 1,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales affichent une augmentation plus importante (1,3 % et plus) :
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+2,2 %)
- Vieux Sainte-Marie (+1,7 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (+1,4 %)

4 communautés locales connaissent une diminution plus importante (0,8 % et plus) :
- Sainte-Hénédine (-2,5 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (-2,3 %)
- Saints-Anges (-0,9 %)
- Vallée-Jonction (-0,8 %)

[15] Les personnes sans le statut de résident permanent, les réfugiés et les sans statut ne sont pas inclus dans le groupe des immigrants.

[16] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada. Pour 1 communauté locale, l'évolution entre 2016 et 2021 n'est pas disponible.

3.6. Personnes de minorité visible

Une personne de minorité visible est une personne, autre que les Autochtones, qui n'est pas de race blanche ou qui n'a pas la peau blanche. Les minorités visibles comprennent les populations sud-asiatiques, chinoises, noires, des Philippines, arabes, latino-américaines, asiatiques du Sud-Est, asiatiques occidentales, coréennes et japonaises.

Le nombre de personnes de minorité visible a presque doublé en 5 ans dans La Nouvelle-Beauce, passant de 465 personnes en 2016 à **810 personnes en 2021**. Ce nombre représente **2,2 % de la population**. Ce pourcentage est **légèrement plus faible que celui de la région** (2,7 %) et il est nettement inférieur à celui du Québec (16,1 %). Cette proportion a légèrement augmenté entre 2016 et 2021 dans la MRC (0,9 %), une augmentation similaire à la région (1,2 %), mais plus faible qu'au Québec (3,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[17]

- La proportion de personnes de minorité visible varie entre 0 % et 7,6 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **12** communautés locales affichent une proportion de personnes de minorité visible se situant entre 0,1 % et 3,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (3,7 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (7,6 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (5,2 %)

4 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Saints-Anges
- Saint-Bernard
- Sainte-Marguerite
- Sainte-Hénédine

Évolution entre 2016 et 2021

- **11** communautés locales de La Nouvelle-Beauce ont connu une variation de la proportion de personnes de minorité visible se situant entre 0 % et une augmentation de 2,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales affichent une augmentation plus importante (2,3 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (+5,8 %)
- Vallée-Jonction (+3,0 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+2,7 %)

4 communautés locales connaissent une diminution :
- Sainte-Hénédine (-2,5 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (-1,3 %)
- Saint-Bernard (-0,7 %)
- Saint-Elzéar (-0,3 %)

[17] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

3.7. Langue

Dans La Nouvelle-Beauce, **la majorité des personnes parlent français (99,6 %)**. Il est à noter que **55 personnes parlent uniquement l'anglais**. Elles sont réparties dans **5** communautés locales, soit Scott, Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie), Vieux Sainte-Marie, Saint-Lambert-de-Lauzon village et Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon).

En 2021, **100 personnes ne connaissent ni l'anglais ni le français**, ce qui représente **une hausse par rapport à 2016**, où 35 personnes étaient dans cette situation. Celles-ci sont localisées dans **10** des 18 communautés locales, soit les 5 communautés locales de Sainte-Marie, ainsi que Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Scott, Saints-Anges et Saint-Lambert-de-Lauzon village.

3.8. Mobilité

Dans La Nouvelle-Beauce, en 2021, **10 225 personnes ont déménagé à l'extérieur dans les 5 années précédentes, soit 29,3 % de la population**. Cette proportion est **similaire à celle observée dans la région** (31,3 %), mais plus faible que celle du Québec (39,0 %). Cette proportion a légèrement augmenté (1,5 %) par rapport à 2016 dans la MRC, alors qu'on observe une augmentation plus élevée dans la région (3,9 %) et dans le Québec (3,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 varie entre 19 % et 47,8 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **13** communautés locales de La Nouvelle-Beauce ont une proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 se situant entre 21,9 % et 34,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (34,7 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (47,8 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (37,7 %)

3 communautés locales présentent une proportion plus faible (21,8 % et moins) :
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (19,0 %)
- Saints-Anges (19,3 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (21,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont eu une variation de la proportion de personnes ayant déménagé à l'extérieur entre 2016 et 2021 se situant entre une augmentation de 9,3 % et une diminution de 2,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale connaît une augmentation plus importante (9,4 % et plus) :

- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+14,0 %)

5 communautés locales affichent une diminution plus importante (2,1 % et plus) :

- Saint-Lambert-de-Lauzon village (-4,2 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (-4,1 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (-3,3 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-2,9 %)
- Frampton (-2,1 %)

3.9. Lieu de travail dans une autre MRC

Le **lieu de travail** est défini comme le lieu de travail habituel et s'applique à la population de 15 ans et plus, dans les ménages privés qui ont déclaré être en emploi lors du recensement.

En 2021, **5 515 personnes** dans La Nouvelle-Beauce doivent se déplacer dans une autre MRC pour se rendre sur leur lieu de travail habituel, ce qui représente **39 % des personnes de 15 ans et plus en emploi**. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (35 %) et celle du Québec (30 %). Cette proportion a connu une diminution de 3,5 % de 2016 à 2021, ce qui est similaire à la région (3,2 %), mais plus élevé qu'au Québec (1,3 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[18]

- La proportion de personnes qui doivent se déplacer dans une autre MRC pour leur emploi varie de 18,5 % à 71,7 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales présentent une proportion de personnes devant se déplacer dans une autre MRC pour leur travail se situant entre 18,5 % et 48,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales affichent une proportion plus élevée (48,2 % et plus) :
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (71,7 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (66,4 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (61,9 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (55,4 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (52,6 %)

Aucune communauté locale ne présente une proportion plus faible (18,4 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **8** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes devant se déplacer dans une autre MRC pour leur travail se situant entre une diminution de 8,8 % et une augmentation de 2,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (3,0 % et plus) :
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (+5,9 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+4,9 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+4,9 %)
- Scott (+4,0 %)
- Sainte-Marguerite (+3,4 %)

5 communautés locales connaissent une diminution plus importante (8,9 % et plus) :
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (-12,6 %)
- Sainte-Hénédine (-11,2 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (-10,5 %)
- Saint-Elzéar (-10,3 %)
- Frampton (-9,1 %)

[18] Les personnes qui se déplacent dans une autre province pour leur travail n'ont pas été considérées comme se déplaçant dans une autre MRC pour le calcul de cet indicateur.

4. Familles

La famille, définie selon le Recensement de Statistique Canada, comprend un couple (marié ou en union libre), avec ou sans enfants, ou un parent dans une famille monoparentale habitant avec au moins un enfant dans le même logement (pouvant inclure des enfants d'âge adulte). Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents constituent également une famille.

En 2021, **10 920 familles** sont dénombrées dans La Nouvelle-Beauce, représentant un taux de croissance de 2,6 % par rapport à 2016. Ce taux est **légèrement plus élevé que celui observé dans la région** (1,8 %), mais similaire à celui du Québec (2,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

Le nombre de familles varie de 275 à 1 575 dans les communautés locales de la MRC.

Évolution entre 2016 et 2021

- **7** communautés locales ont connu une variation du nombre de familles se situant entre un taux de décroissance de 5,7 % et un taux de croissance de 4,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

10 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (4,9 % et plus) :
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+27,6 %)
- Sainte-Hénédine (+13,0 %)
- Saints-Anges (+11,1 %)
- Scott (+9,0 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (+7,7 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+7,4 %)
- Sainte-Marguerite (+7,0 %)
- Saint-Bernard (+6,8 %)
- Saint-Elzéar (+5,2 %)
- Frampton (+4,9 %)

1 communauté locale présente un taux de décroissance plus important (5,8 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (-39,6 %)

4.1. Revenu médian des familles

Le revenu médian après impôt des familles de La Nouvelle-Beauce est de **87 000 $ en 2021**. Ce revenu est **plus élevé que celui de la région** (83 000 $) et celui du Québec (84 000 $). Celui-ci a augmenté de 22,1 % par rapport à 2016, ce qui est similaire à l'augmentation dans la région (21,1 %) et au Québec (23,3 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu médian après impôt des familles varie entre 70 500 $ et 99 000 $ dans les communautés locales de la MRC.
- **12** communautés locales affichent un revenu médian des familles se situant entre 71 500 $ et 89 000 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale présente un revenu médian plus faible (71 400 $ et moins) :

- Vieux Sainte-Marie

5 communautés locales affichent un revenu médian plus élevé (89 100 $ et plus) :

- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)
- Scott
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie)

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales de La Nouvelle-Beauce ont connu une augmentation du revenu médian des familles se situant entre 17,0 % et 24,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche soit une diminution ou une augmentation moins importante (16,9 % et moins).

3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (24,9 % et plus) :

- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+29,8 %)
- Vieux Sainte-Marie (+27,1 %)
- Frampton (+26,4 %)

4.2. Familles avec enfant

4.2.1. Familles avec enfant de 0 à 18 ans

La Nouvelle-Beauce compte **4 675 familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans** en 2021, ce qui représente **42,8 % de toutes les familles**. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (38,1 %) et celle du Québec (40,3 %). Cette proportion est restée la même que celle de 2016 dans la MRC (0 % d'écart), alors qu'une très légère diminution est observée pour la région (0,4 %) et le Québec (0,5 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans varie entre 31,8 % et 51,5 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **9** communautés locales ont une proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre 29,9 % et 42,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus faible (29,8 % et moins).

9 communautés locales présentent une proportion plus élevée (42,7 % et plus) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (51,5 %)
- Scott (49,7 %)
- Saint-Elzéar (48,2 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (47,3 %)
- Saint-Bernard (46,1 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (45,5 %)
- Sainte-Hénédine (44,9 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (43,2 %)
- Sainte-Marguerite (43,1 %)
- Saints-Anges (42,7 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont connu une évolution de la proportion de familles avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre une diminution de 2,9 % et une augmentation de 2,2 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales connaissent une diminution plus importante (3,0 % et plus) :
- Saint-Lambert-Lauzon village (-3,8 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-3,7 %)

2 communautés locales affichent une augmentation plus importante (2,3 % et plus) :
- Secteur route Kennedy (Sainte-Isidore) (+4,6 %)
- Scott (+2,7 %)

4.2.2. Familles avec enfant de 0 à 5 ans

Parmi les 4 675 familles avec enfants de 0 à 18 ans, **1 955 ont au moins un enfant de 0 à 5 ans**, ce qui représente **17,9 % des familles** de La Nouvelle-Beauce. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (15,1 %) et celle du Québec (16,3 %). La proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans a diminué depuis 2016 dans la MRC (2,1 %), une diminution légèrement plus importante que celle dans la région (1,3 %) et celle au Québec (1,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans varie entre 12,0 % et 23,2 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **9** communautés locales ont une proportion de familles avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre 11,6 % et 17,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus faible (11,5 % et moins).

9 communautés locales présentent une proportion plus élevée (17,7 % et plus) :
- Saint-Bernard (23,2 %)
- Sainte-Hénédine (23,1 %)
- Scott (22,5 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (21,1 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (20,8 %)
- Saint-Elzéar (20,6 %)
- Sainte-Marguerite (20,4 %)
- Saints-Anges (19,3 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (18,9 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont connu une évolution du nombre de familles avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre une diminution de 3,5 % et une augmentation de 0,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales connaissent une diminution plus importante (3,6 % et plus) :
- Saint-Lambert-Lauzon village (-9,2 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-4,7 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-3,9 %)

1 communauté locale présente une augmentation plus importante (0,9 % et plus) :
- Sainte-Marguerite (+4,8 %)

4.2.3. Revenu médian des familles comportant un couple avec enfant peu importe l'âge

En 2021, les familles comportant un couple avec enfant ont un **revenu médian après impôt de 110 000 $** dans La Nouvelle-Beauce, ce qui est **similaire à celui de la région** (111 000 $) et celui du Québec (110 000 $). Celui-ci a augmenté de 23,9 % dans la MRC, comme dans la région (24,1 %) et au Québec (23,8 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu médian des familles comportant un couple avec enfant varie de 98 000 $ à 120 000 $ dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **14** communautés locales de la MRC ont un revenu médian après impôt des familles comportant un couple avec enfant se situant entre 98 000 $ et 116 000 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche un revenu médian plus faible (97 900 $ et moins).

4 communautés locales affichent un revenu médian plus élevé (116 100 $ et plus) :
- Saint-Lambert-de-Lauzon village
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales ont connu une augmentation du revenu médian après impôt des familles comportant un couple avec enfant se situant entre 20,4 % et 28,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales connaissent soit une diminution ou une augmentation moins importante (20,3 % et moins) :
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (+17,2 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (+18,6 %)
- Sainte-Hénédine (+19,9 %)

2 communautés locales présentent une augmentation plus importante (28,8 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (+39,9 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+30,4 %)

4.2.4. Situation de pauvreté selon la MPC des personnes dans les familles comportant un couple avec enfants peu importe l'âge

Dans La Nouvelle-Beauce, **0,5 % des personnes dans les familles comportant un couple avec enfants sont en situation de pauvreté** selon la MPC, soit 95 personnes. Ce taux est **plus faible que celui de la région** (1,0 %) et celui du Québec (2,4 %). Cette proportion a diminué de 0,9 % depuis 2016, une diminution similaire à celle de la région (1,0 %), mais plus faible que celle du Québec (3,6 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

4.3. Familles monoparentales

En 2021, **1 385 familles monoparentales résident dans** La Nouvelle-Beauce**,** ce qui représente **12,7 % de l'ensemble des familles**. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (13,0 %), mais plus faible que celle du Québec (16,5 %). Dans 64,3 % de ces familles, le parent est de genre féminin. La proportion de familles monoparentales a augmenté de 0,7 % par rapport à 2016. À titre de comparaison, cette proportion a légèrement diminué dans la région (0,2 %) et au Québec (0,3 %).

Carte 5. Familles monoparentales en 2021 et évolution entre 2016 et 2021[19]

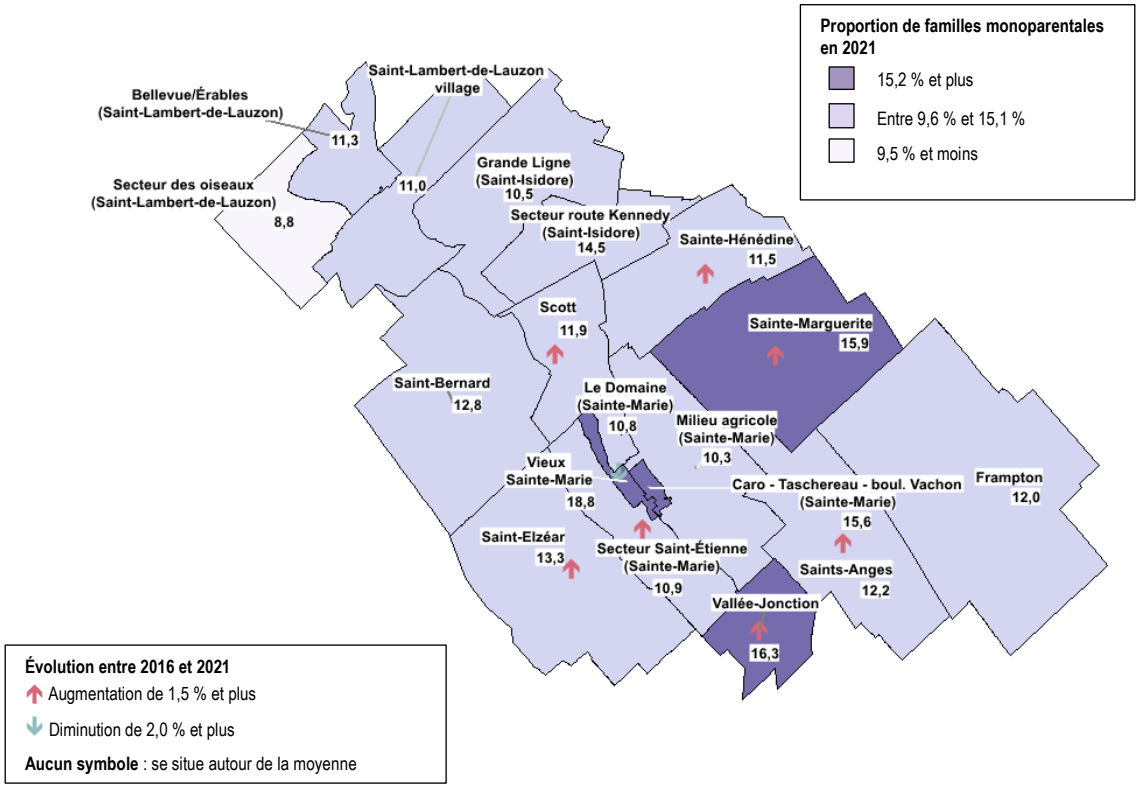

[19] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[20]

- La proportion de familles monoparentales varie entre 8,8 % et 18,8 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales présentent une proportion de familles monoparentales se situant entre 9,6 % et 15,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (15,2 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (18,8 %)
- Vallée-Jonction (16,3 %)
- Sainte-Marguerite (15,9 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (15,6 %)

1 communauté locale présente une proportion plus faible (9,5 % et moins) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (8,8 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales se situant entre une diminution de 1,9 % et une augmentation de 1,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (1,5 % et plus) :
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+5,4 %)
- Sainte-Marguerite (+3,6 %)
- Saints-Anges (+3,3 %)
- Scott (+3,3 %)
- Sainte-Hénédine (+2,8 %)
- Saint-Elzéar (+2,1 %)
- Vallée-Jonction (+2,1 %)

1 communauté locale affiche une diminution plus importante (2,0 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (-2,9 %)

[20] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.1. Familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans

Parmi les 1 385 familles monoparentales de La Nouvelle-Beauce, **935 familles comptent des enfants de 0 à 18 ans.** Ainsi, parmi toutes les familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans**, 20,0 % sont monoparentales**. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (22,0 %), mais plus faible que celle du Québec (25,0 %). Depuis 2016, elle a augmenté dans la MRC (1,9 %), ce qui est supérieur à la région (augmentation de 0,7 %) et au Québec (diminution de 0,1 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[21]

- La proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans varie de 11,4 % à 34,0 % dans les communautés locales de la MRC.
- **15** communautés locales ont une proportion se situant entre 16,3 % et 27,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (27,8 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (34,0 %)

2 communautés locales présentent une proportion plus faible (16,2 % et moins) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (11,4 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (15,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 18 ans se situant entre une augmentation de 4,5 % et une diminution de 2,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,6 % et plus) :
- Saints-Anges (+14,7 %)
- Sainte-Hénédine (+7,5 %)
- Scott (+6,4 %)
- Grande ligne (Saint-Isidore) (+6,2 %)
- Vallée-Jonction (+5,8 %)
- Le Domaine (+5,3 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+4,6 %)

1 communauté locale affiche une diminution plus importante (2,9 % et plus) :
- Frampton (-3,3 %)

[21] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.2. Familles monoparentales avec enfants de 0 à 5 ans

Parmi les 1 385 familles monoparentales de La Nouvelle-Beauce, **220 familles comprennent des enfants de 0 à 5 ans**. Ainsi, parmi toutes les familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans, **11,3 % sont monoparentales**. Cette proportion est légèrement **inférieure à celle de la région** (12,8 %) et encore plus faible que celle du Québec (15,6 %). Depuis 2016, elle a augmenté dans la MRC (1,1 %), ce qui est légèrement supérieur à la région (augmentation de 0,7 %) et au Québec (diminution de 0,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[22]

- La proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 5 ans varie de 0 % à 28,6 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales ont une proportion se situant entre 5,8 % et 18,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (18,2 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (28,6 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (25,0 %)
- Saints-Anges (20,7 %)

2 communautés locales présentent une proportion plus faible ou nulle (5,7 % et moins) :
- Frampton (0 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (4,7 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont connu une variation de la proportion de familles monoparentales avec enfant de 0 à 5 ans se situant entre une augmentation de 5,6 % et une diminution de 5,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (5,7 % et plus) :
- Sainte-Marguerite (+14,3 %)
- Saints-Anges (+14,0 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+12,5 %)
- Vieux Sainte-Marie (+9,5 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (+6,3 %)

1 communauté locale présente une diminution plus importante (6,0 % et plus) :
- Frampton (-18,2 %)

[22] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

4.3.3. Revenu médian après impôt des familles monoparentales

Les familles monoparentales de La Nouvelle-Beauce ont un **revenu médian après impôt de 63 600 $** en 2021, ce qui est **similaire à la région** (62 400 $), mais plus élevé qu'au Québec (61 600 $). Ce revenu a augmenté de 28,6 % depuis 2016, une augmentation légèrement plus élevée que celle observée dans la région (26,7 %), mais similaire à celle du Québec (28,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[23]

- Le revenu médian des familles monoparentales varie entre 55 200 $ et 70 000 $ dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **15** communautés locales de La Nouvelle-Beauce présentent un revenu médian se situant entre 56 000 $ et 67 500 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche un revenu médian plus faible (55 900 $ et moins) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)

2 communautés locales présentent un revenu médian plus élevé (67 600 $ et plus) :
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village

Évolution entre 2016 et 2021

- **13** communautés locales de La Nouvelle-Beauce ont connu une augmentation du revenu médian des familles monoparentales se situant entre 17,8 % et 35,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une augmentation moins importante (17,7 % et moins) :
- Sainte-Marguerite (+11,5 %)
- Grande-Ligne (Saint-Isidore) (+13,0 %)

3 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (35,2 % et plus) :
- Sainte-Hénédine (+44,0 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (+40,5 %)
- Vieux Sainte-Marie (+36,7 %)

4.3.4. Personnes en situation de pauvreté selon la MPC dans les familles monoparentales

En 2021, **7,3 % des personnes dans les familles monoparentales sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans La Nouvelle-Beauce, soit 270 personnes. Ce taux de pauvreté est **plus faible que celui dans la région** (8,3 %) et celui du Québec (10,3 %). Cette proportion a diminué de 8,0 % depuis 2016, une diminution similaire à celle de la région (8,8 %), mais plus faible que celle du Québec (13,0 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

[23] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

5. Jeunes de 0 à 24 ans

En 2021, il y a **11 190 jeunes de 0 à 24 ans** dans La Nouvelle-Beauce, ce qui représente **29,5 % de la population** de la MRC. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région** (26,2 %) et celle du Québec (26,8 %). Le nombre de jeunes a augmenté dans la MRC, avec un taux d'accroissement de 1,5 %. À titre de comparaison, un taux de décroissance de 0,5 % est observé dans la région et un taux de croissance de 0,8 % est observé au Québec.

Carte 6. Jeunes de 0 à 24 ans en 2021 et évolution entre 2016 et 2021

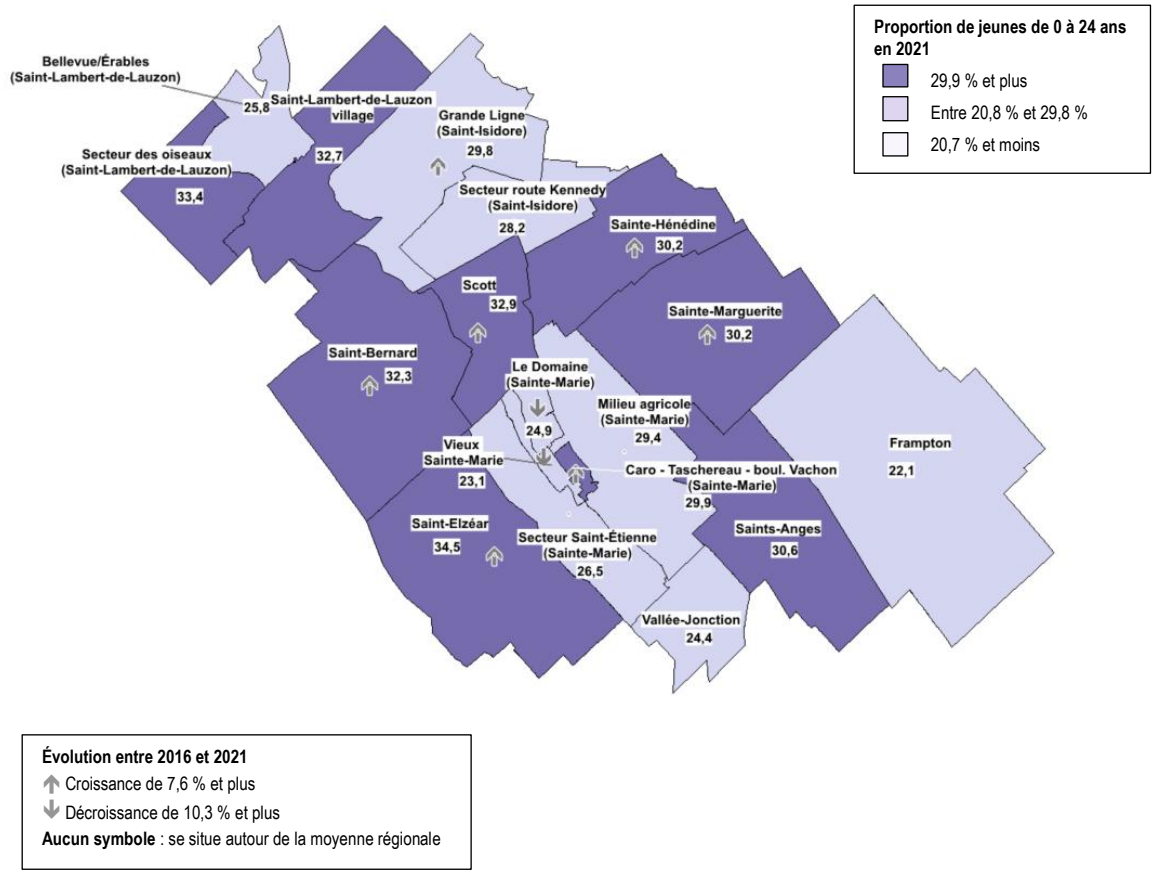

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion des 0 à 24 ans varie de 22,1 % à 34,5 % dans les communautés locales de la MRC.
- **9** communautés locales ont une proportion de jeunes se situant entre 20,8 % et 29,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus faible (20,7 % et moins).

9 communautés locales présentent une proportion plus élevée (29,9 % et plus) :
- Saint-Elzéar (34,5 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (33,4 %)
- Scott (32,9 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (32,7 %)
- Saint-Bernard (32,3 %)
- Saints-Anges (30,6 %)
- Sainte-Marguerite (30,2 %)
- Sainte-Hénédine (30,2 %)
- Caro – Taschereau – boul. Vachon (Sainte-Marie) (29,9 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont connu une évolution du nombre des jeunes de 0 à 24 ans se situant entre un taux de décroissance de 10,2 % et un taux de croissance de 7,5 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

7 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (7,6 % et plus) :
- Scott (+15,8 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+14,0 %)
- Sainte-Hénédine (+13,0 %)
- Caro – Taschereau – boul. Vachon (Sainte-Marie) (+10,4 %)
- Saint-Elzéar (+10,4 %)
- Saint-Bernard (+9,3 %)
- Sainte-Marguerite (+9,2 %)

2 communautés locales affichent un taux de décroissance plus important (10,3 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (-44,8 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (-10,5 %)

5.1. Enfants de 0 à 5 ans

En 2021, la proportion de la population âgée de **0 à 5 ans dans La Nouvelle-Beauce est de 7,5 %**, ce qui est **plus élevé que celle de la région** (6,2 %) et celle du Québec (6,1 %). Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans est en décroissance de 8,6 % dans la MRC, passant de 3 095 à 2 830 entre 2016 et 2021. Ce taux de décroissance est plus élevé que celui de la région (5,7 %) et celui du Québec (4,1 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion d'enfants de 0 à 5 ans varie de 4,7 % à 9,9 % dans les communautés locales de la MRC.
- **9** communautés locales ont une proportion de jeunes de 0 à 5 ans se situant entre 4,5 % et 7,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus faible (4,4 % et moins).

9 communautés locales présentent une proportion plus élevée (7,8 % et plus) :
- Saint-Bernard (9,9 %)
- Sainte-Hénédine (9,4 %)
- Saint-Elzéar (9,1 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (9,0 %)
- Scott (9,0 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (8,5 %)
- Sainte-Marguerite (8,1 %)
- Saints-Anges (8,1 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (7,7 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont un taux de croissance du nombre d'enfants de 0 à 5 ans se situant entre un taux de croissance de 11,0 % et un taux de décroissance de 22,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales présentent un taux de décroissance plus important (22,7 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (-53,6 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (-35,4 %)

4 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (11,1 % et plus) :
- Frampton (+25,0 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+20,7 %)
- Sainte-Marguerite (+11,8 %)
- Saint-Bernard (+11,1 %)

5.2. Revenu

5.2.1. Revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans

Le **revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans est de 22 160 $** dans La Nouvelle-Beauce, ce qui est **similaire à celui dans la région** (22 060 $), mais plus élevé que celui au Québec (20 280 $). Celui-ci a augmenté de 25,2 % depuis 2016 dans la MRC, une augmentation plus faible que celle observée dans la région (39,5 %) et au Québec (34,2 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu moyen des 15 à 24 ans varie entre 17 600 $ et 25 600 $ dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **14** communautés locales affichent un revenu moyen des jeunes se situant entre 19 000 $ et 25 200 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent un revenu moyen plus faible (18 800 $ et moins) :
- Saints-Anges
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)

2 communautés locales présentent un revenu moyen plus élevé (25 400 $ et plus) :
- Sainte-Hénédine
- Scott

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales ont connu une augmentation du revenu moyen des 15 à 24 ans se situant entre 3,2 % et 54,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales connaissent soit une diminution ou une augmentation plus importante (3,1 % et moins) :
- Saints-Anges (-7,9 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-1,7 %)

1 communauté locale affiche une augmentation plus importante (54,7 % et plus) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+66,4 %)

5.2.2. Enfants de 0 à 17 ans en situation de pauvreté selon la MPC

En 2021, **2,4 % des jeunes de 0 à 17 ans sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans La Nouvelle-Beauce, soit 210 enfants. Ce taux est **plus faible que celui de la région** (3,3 %) et celui du Québec (5,5 %). Cette proportion a diminué de 2,0 % depuis 2016, une diminution plus faible que celle de la région (3,3 %) et celle du Québec (7,4 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

5.2.3. Enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu selon la MFR-ApI

En 2021, **435 enfants de 0 à 17 ans vivent dans un ménage à faible revenu** selon la MFR-ApI, ce qui représente **5,0 % des jeunes de 0 à 17 ans de La Nouvelle-Beauce.** Cette proportion est **légèrement inférieure à celle de la région** (6,3 %) et encore plus faible que celle du Québec (9,7 %). Cette proportion a légèrement diminué entre 2016 et 2021 dans la MRC (1,1 %), une diminution assez similaire à celle de la région (2,0 %), mais plus faible que celle du Québec (4,6 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[24]

- La proportion des 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu varie de 2,1 % à 10,6 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- **15** communautés locales ont une proportion d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu dans la moyenne régionale se situant entre 2,9 % et 9,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (10,0 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (10,6 %)

2 communautés locales présentent une proportion plus faible (2,8 % et moins) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (2,1 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (2,5 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **10** communautés locales ont connu une variation de la proportion des 0 à 17 ans vivant dans un ménage à faible revenu dans la moyenne régionale se situant entre une diminution de 6,0 % et une augmentation de 0,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (0,2 % et plus) :
- Saints-Anges (+4,1 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+2,2 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+0,6 %)
- Sainte-Hénédine (+0,6 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (+0,3 %)

2 communautés locales exposent une diminution plus importante (6,1 % et plus) :
- Frampton (-13,0 %)
- Vieux Sainte-Marie (-6,1 %)

[24] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

5.3. Emploi

En 2021, **74,2 % des jeunes de 15 à 24 ans** ont un emploi dans La Nouvelle-Beauce, une proportion **légèrement plus élevée que celle de la région** (70,9 %) et plus élevée que celle du Québec (57,6 %). Cette proportion a augmenté de 2,8 % entre 2016 et 2021, ce qui est similaire à l'augmentation observée dans la région (2,5 %) et au Québec (2,8 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de jeunes de 15 à 24 ans en emploi varie de 50 % à 87,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales ont une proportion de jeunes en emploi se situant entre 63,4 % et 79,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent une proportion plus élevée (80,0 % et plus) :
- Saint-Elzéar (87,1 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (85,3 %)
- Sainte-Marguerite (82,1 %)
- Vieux Sainte-Marie (82,1 %)

1 communauté locale présente une proportion plus faible (63,3 % et moins) :
- Frampton (50 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **16** communautés locales ont une variation de la proportion de jeunes de 15 à 24 ans en emploi se situant entre une diminution de 6,6 % et une augmentation de 13,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales présentent une diminution plus importante (6,5 % et plus) :
- Frampton (-30,0 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (-8,3 %)

Aucune communauté locale ne montre une augmentation plus importante (13,8 % et plus).

6. Aînés

En 2021, **7 305 personnes de 65 ans et plus** résident dans La Nouvelle-Beauce en 2021, ce qui représente **19,2 % de la population** de la MRC. Cette proportion est **plus faible que celle observée dans la région** (23,3 %), mais similaire à celle du Québec (20,6 %). Le taux de croissance de la population de 65 ans et plus est de 21,2 %, un taux légèrement plus élevé que celui de la région (19,7 %) et plus élevé que celui du Québec (17,3 %).

Carte 7. Les aînés de 65 ans et plus en 2021 et évolution entre 2016 et 2021

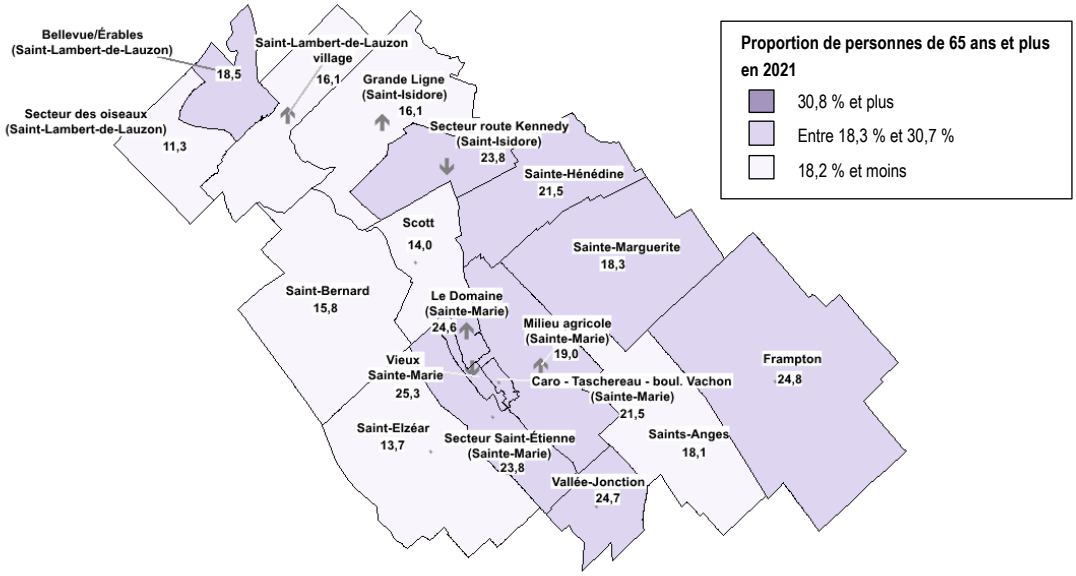

Évolution entre 2016 et 2021

- Décroissance ou faible croissance de 8,2 % et moins
- Croissance de 30,7 % et plus

Aucun symbole : se situe autour de la moyenne régionale

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion d'aînés varie de 11,3 % à 25,3 % dans les communautés locales de la MRC.
- **11** communautés locales ont une proportion d'aînés se situant entre 18,3 % et 30,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus élevée (30,9 % et plus).

7 communautés locales présentent une proportion plus faible (18,2 % et moins) :

- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (11,3 %)
- Saint-Elzéar (13,7 %)
- Scott (14,0 %)
- Saint-Bernard (15,8 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (16,1 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (16,1 %)
- Saints-Anges (18,1 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **13** communautés locales ont un taux de croissance des aînés de 65 ans et plus se situant entre 8,3 % et 30,6 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent un taux de croissance plus important (30,7 % et plus) :

- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+50,0 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (+39,1 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (+34,7 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (+30,7 %)

2 communautés locales connaissent soit une décroissance ou un taux de croissance moins important (8,2 % et moins) :

- Vieux Sainte-Marie (-30,7 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (+3,5 %)

6.1. Aînés de 75 ans et plus

En 2021, **7,8 % de la population de La Nouvelle-Beauce est âgée de 75 ans et plus**. Cette proportion est **plus faible que celle dans la région** (9,7 %) et celle du Québec (8,9 %). Le nombre de personnes de 75 ans et plus a augmenté de 20,1 % entre 2016 et 2021. Ce taux de croissance est plus faible que celui dans la région (22,9 %), mais similaire à celui du Québec (19,3 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion d'aînés de 75 ans et plus varie entre 2,3 % et 13,4 % dans les communautés locales de la MRC**.**
- **11** communautés locales ont une proportion d'aînés de 75 ans et plus se situant entre 5,7 % et 13,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (13,1 % et plus) :

- Vieux Sainte-Marie (13,4 %)

7 communautés locales présentent une proportion plus faible (5,6 % et moins) :

- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (2,3 %)
- Scott (4,7 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (4,9 %)
- Saint-Elzéar (5,1 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (5,3 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (5,5 %)
- Saints-Anges (5,6 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont un taux de croissance des aînés de 75 ans et plus se situant entre 3,4 % et 57,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales montrent un taux de croissance plus important (57,8 % et plus) :

- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+122,2 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (+67,7 %)

2 communautés locales présentent soit une décroissance ou un taux de croissance moins important (3,3 % et moins) :

- Vieux Sainte-Marie (-24,5 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (-10,0 %)

6.2. Aînés vivant dans les ménages collectifs

Les ménages collectifs représentent une personne ou un groupe de personnes habitant dans un logement collectif. Le logement collectif est un logement communautaire, institutionnel ou commercial qui doit fournir des soins ou des services ou disposer de certaines installations communes, comme une cuisine ou une salle de bain, qui sont partagées par les occupants. Ils incluent, entre autres, les résidences pour personnes aînées (RPA), les hôpitaux, les pensions et maisons de chambres, les foyers collectifs et les établissements correctionnels.

En 2021**, 705 personnes de 65 ans et plus vivent dans les ménages collectifs**, ce qui représente **9,7 % des aînés** de La Nouvelle-Beauce. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (9,8 %) et légèrement plus élevée que celle du Québec (8,8 %). Cette proportion a diminué de 2,9 % entre 2016 et 2021, ce qui est légèrement plus élevé que la diminution dans la région (1,8 %) et celle au Québec (1,7 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[25]

- La proportion d'aînés vivant en ménage collectif varie de 0 % à 29 % dans les communautés locales de la MRC.
- **10** communautés locales ont une proportion d'aînés vivant en ménage collectif se situant entre 0,1 % et 11,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales présentent une proportion très faible ou nulle (0 %) :
- Sainte-Marguerite
- Grande ligne (Saint-Isidore)
- Milieu agricole (Sainte-Marie)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)

3 communautés locales affichent une proportion plus élevée (12,0 % et plus) :
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (29,0 %)
- Sainte-Hénédine (24,2 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (15,3 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **14** communautés locales ont une variation de la proportion d'aînés vivant en ménage collectif se situant entre 0 % et une diminution de 3,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales présentent une diminution plus importante (3,9 % et plus) :
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (-8,2 %)
- Frampton (-5,6 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-4,7 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (-4,0 %)

Aucune communauté locale ne présente une augmentation de cette proportion.

[25] Les quintiles ne sont pas utilisés pour catégoriser cet indicateur en raison du grand nombre de communautés locales à 0 %. À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

6.3. Revenu

6.3.1. Revenu moyen

Le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus dans La Nouvelle-Beauce est de **36 000 $**, ce qui est **similaire à celui observé dans la région** (36 400 $), mais plus faible que celui du Québec (40 960 $). Le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus a augmenté de 17,3 % entre 2016 et 2021, une augmentation similaire à la région (17,6 %), mais plus élevée que le Québec (14,6 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- Le revenu moyen des aînés varie de 31 400 $ à 42 600 $ dans les communautés locales de la MRC.
- **17** communautés locales ont un revenu moyen des aînés se situant entre 30 000 $ et 40 000 $*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche un revenu moyen plus faible (29 900 $ et moins).

1 communauté locale présente un revenu moyen plus élevé (40 100 $ et plus) :
- Saint-Bernard

Évolution entre 2016 et 2021

- **7** communautés locales ont connu une augmentation du revenu moyen des aînés se situant entre 7,1 % et 30,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

5 communautés locales présentent soit une diminution ou une augmentation moins importante du revenu moyen (7,0 % et moins) :
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (-1,2 %)
- Saints-Anges (-0,8 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+4,3 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (+4,5 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (+5,3 %)

6 communautés locales affichent une augmentation plus importante du revenu moyen (30,5 % et plus) :
- Sainte-Hénédine (+46,0 %)
- Scott (+45,0 %)
- Vieux Sainte-Marie (+42,7 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (+36,6 %)
- Saint-Bernard (+34,6 %)
- Sainte-Marguerite (+33,2 %)

6.3.2. Taux de pauvreté selon la MPC

En 2021, **3,1 % des personnes de 65 ans et plus sont en situation de pauvreté** selon la MPC dans La Nouvelle-Beauce, soit 205 personnes. Ce taux de pauvreté est **légèrement plus élevé que celui de la région** (2,5 %), mais légèrement plus faible que celui du Québec (3,6 %). Ce taux a diminué depuis 2016 (1,9 %), une diminution plus faible que celle de la région (3,1 %) et celle du Québec (4,1 %). Pour cet indicateur, l'analyse des données par communautés locales n'est pas présentée en raison des petits nombres.

6.3.3. Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)

En 2021, **1 230 personnes de 65 ans et plus, soit 18,6 % de ces personnes**, vivent dans un ménage à faible revenu selon la MFR-Apl dans La Nouvelle-Beauce. Cette proportion est **légèrement plus faible que celle de la région** (20,9 %) et celle du Québec (19,8 %). Cette proportion a augmenté (1,3 %) entre 2016 et 2021, une augmentation similaire à celle de la région (1,5 %) et à celle du Québec (1,1 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu varie de 12,1 % à 26,6 % dans les communautés locales de la MRC.
- **16** communautés locales ont une proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre 15,0 % et 28,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

Aucune communauté locale n'affiche une proportion plus élevée (28,2 % et plus).

2 communautés locales présentent une proportion plus faible (14,9 % et moins) :
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (12,1 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (13,6 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **15** communautés locales ont connu une variation de la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage à faible revenu se situant entre une diminution de 1,4 % et une augmentation de 5,0 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales présentent une augmentation plus importante (5,1 % et plus) :
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+9,0 %)
- Saint-Elzéar (+6,8 %)

1 communauté locale montre soit une diminution ou une augmentation moins importante (1,5 % et moins) :
- Saints-Anges (-5,2 %)

6.4. Faible scolarité

La proportion de personnes de **65 ans et plus n'ayant aucun diplôme**[26] **est de 32,2 %** en 2021 dans La Nouvelle-Beauce. Cette proportion est **similaire à celle de la région** (31,0 %), mais plus élevée que celle du Québec (27,3 %). La proportion d'aînés avec une faible scolarité a diminué de 7,9 % entre 2016 et 2021, une diminution légèrement plus élevée que celle de la région (6,5 %) et plus élevée que celle du Québec (5,3 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes de 65 ans et plus avec une faible scolarité varie de 17,6 % à 50 % dans les communautés locales de la MRC.
- **16** communautés locales ont une proportion d'aînés avec une faible scolarité se situant entre 20,0 % et 44,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale affiche une proportion plus élevée (45,0 % et plus) :
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (50,0 %)

1 communauté locale affiche une proportion plus faible (19,9 % et moins) :
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (17,6 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont eu une variation de la proportion d'aînés avec une faible scolarité se situant entre 0 % et une diminution de 12,7 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

3 communautés locales présentent une augmentation :
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (+18,2 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+15,4 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (+4,6 %)

3 communautés locales affichent une diminution plus importante (12,8 % et plus) :
- Sainte-Marguerite (-34,3 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-21,2 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (-13,3 %)

[26] Ceci inclut donc tous ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui n'ont pas de diplôme d'école de métier ou professionnelle.

6.5. Emploi

En 2021, **1 010 personnes de 65 ans et plus** dans La Nouvelle-Beauce ont un emploi, ce qui représente **15,3 % des aînés**. Cette proportion est **plus élevée que celle de la région (11,6 %)** et celle du Québec (11,4 %). Cette proportion a augmenté de 2,7 % entre 2016 et 2021, une augmentation plus élevée que celle de la région (0,7 %) et celle du Québec (0,7 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[27]

- La proportion d'aînés en emploi varie de 9,6 % à 23 % dans les communautés locales de la MRC.
- **8** communautés locales ont une proportion d'aînés en emploi se situant entre 7,5 % et 16,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

10 communautés locales affichent une proportion plus élevée (16,5 % et plus) :
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (23,4 %)
- Saint-Bernard (23,1 %)
- Sainte-Hénédine (22,4 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (22,4 %)
- Scott (21,6 %)
- Sainte-Marguerite (18,4 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (18 %)
- Grande Ligne (Saint-Isidore) (17,9 %)
- Saints-Anges (17,6 %)
- Frampton (16,7 %)

Aucune communauté locale n'expose une proportion plus faible (7,4 % et moins).

Évolution entre 2016 et 2021

- **9** communautés locales ont une variation de la proportion d'aînés en emploi se situant entre une diminution de 3,9 % et une augmentation de 5,1 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

6 communautés locales présentent une augmentation plus importante (5,2 % et plus) :
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (+18,0 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (+12,8 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (+9,5 %)
- Saint-Bernard (+8,2 %)
- Scott (+7,8 %)
- Saint-Elzéar (+6,7 %)

3 communautés locales affichent une diminution plus importante (4,0 % et plus) :
- Sainte-Marguerite (-13,9 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (-5,7 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (-5,2 %)

[27] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

6.6. Personnes aînées vivant seules

En 2021, **1 630 personnes aînées vivent seules** dans La Nouvelle-Beauce, ce qui représente **24,7 % des personnes aînées** vivant en ménages privés[28]. Cette proportion **est plus faible que celle de la région** (28,3 %) et celle du Québec (30,9 %). Une augmentation de 1,3 % est ainsi observée entre 2016 et 2021, ce qui est similaire à celle de la région (0,9 %) et celle du Québec (0,9 %).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales

- La proportion de personnes aînées vivant seules varie entre 16,7 % et 39,1 % dans les communautés locales de la MRC.
- **13** communautés locales ont une proportion de personnes aînées vivant seules se situant entre 20,5 % et 31,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

1 communauté locale présente une proportion plus élevée (31,9 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (39,1 %)

4 communautés locales affichent une proportion plus faible (20,4 % et moins) :
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (16,7 %)
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (17,9 %)
- Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon) (19,7 %)
- Saint-Elzéar (20,0 %)

Évolution entre 2016 et 2021

- **12** communautés locales ont eu une variation de la proportion de personnes aînées vivant seules se situant entre une diminution de 1,8 % et une augmentation de 3,9 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales connaissent une augmentation plus importante (4,0 % et plus) :
- Frampton (+8,3 %)
- Scott (+4,6 %)
- Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) (+4,2 %)
- Le Domaine (Sainte-Marie) (+4,0 %)

3 communautés locales présentent une diminution plus importante (1,9 % et plus) :
- Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon) (-4,6 %)
- Vallée-Jonction (-4,6 %)
- Milieu agricole (Sainte-Marie) (-2,1 %)

[28] Les personnes aînées vivant en ménages collectifs ne sont pas incluses dans cet indicateur.

6.7. Incapacités (révisé en octobre 2026)[29]

Les incapacités mesurées par le Recensement canadien se définissent par **la difficulté à faire certaines activités quotidiennes depuis au moins 6 mois**. Les activités incluses sont :

- Avoir de la difficulté à voir, même en portant des lunettes ou des verres de contact.
- Avoir de la difficulté à entendre, même en utilisant un appareil auditif.
- Avoir de la difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- Avoir de la difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- Avoir une condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale.
- Avoir d'autres problèmes de santé ou conditions à long terme.

En 2021, 2 220 personnes de 65 ans et plus (33,6 %) vivant dans La Nouvelle-Beauce ont rapporté avoir de la difficulté dans au moins une de ces activités, **dont 920 (13,9 %) rapportent avoir souvent ou toujours de la difficulté**. Cette proportion est **inférieure à celle de la région** (16,0 %), et à celle du Québec (21,8 %). Celle-ci a légèrement augmenté depuis 2016 (1,0 %), alors qu'elle est restée relativement stable dans la région (augmentation de 0,3 %) et au Québec (aucun changement).

Situation en 2021 pour les 18 communautés locales[30]

- La proportion de personnes de 65 ans et plus rapportant avoir souvent ou toujours de la difficulté dans au moins une activité quotidienne se situe entre 6,3 % et 27,3 % dans les communautés locales de La Nouvelle-Beauce.
- Pour **11** communautés locales, cette proportion se situe entre 11,3 % et 19,8 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

2 communautés locales affichent une proportion plus élevée (19,9 % et plus) :
- Vieux Sainte-Marie (27,3 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (22,4 %)

5 communautés locales présentent une proportion plus faible (11,2 % et moins) :
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (6,3 %)
- Vallée-Jonction (9,5 %)
- Saints-Anges (9,8 %)
- Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie) (10,0 %)
- Scott (10,8 %)

[29] Les données sur l'incapacité ont été corrigées et mises à jour en octobre 2026. Les données qui étaient présentées auparavant incluaient uniquement les personnes ayant rapporté avoir souvent des incapacités. Les nouvelles données incluent les personnes ayant rapporté avoir souvent ou toujours des incapacités.

[30] À interpréter avec prudence en raison des petits nombres et de l'arrondissement aléatoire fait par Statistique Canada.

Évolution entre 2016 et 2021

- Pour **12** communautés locales, la variation de la proportion de personnes de 65 ans et plus rapportant avoir souvent ou toujours de la difficulté dans au moins une activité quotidienne se situe entre une diminution de 4,5 % et une augmentation de 5,4 %*.
- Les autres communautés locales se distinguent ainsi :

4 communautés locales affichent une augmentation plus importante (5,5 % et plus) :

- Grande ligne (Saint-Isidore) (+11,8 %)
- Vieux Sainte-Marie (+9,4 %)
- Sainte-Margerite (+9,3 %)
- Secteur route Kennedy (Saint-Isidore) (+9,0 %)

2 communauté locale présente une diminution plus importante (4,6 % et plus) :

- Saint-Bernard (-10,2 %)
- Saint-Lambert-de-Lauzon village (-5,9 %)

Analyse et réflexion pour soutenir la mobilisation

La section suivante présente une analyse des données et quelques pistes de réflexion pour la mobilisation des communautés locales de la MRC de la Nouvelle-Beauce.

D'une part, le tableau synthèse présenté à la fin de cette section a été produit afin de permettre une **vue d'ensemble** de la situation pour la MRC. Ce tableau propose une sélection de 19 indicateurs pour la situation de 2021 et pour quelques aspects de l'évolution entre 2016 et 2021. La dernière colonne présente le cumul des situations moins favorables relevées pour 14 indicateurs concernés (ceux ayant la possibilité d'un symbole rouge) et pour la situation de défavorisation matérielle et sociale (catégorie lilas ou violette).

D'autre part, afin de soutenir l'interprétation des résultats, une démarche consultative a été réalisée à l'automne 2024 auprès des intervenants de la Direction de santé publique qui œuvrent au quotidien auprès des acteurs locaux et des membres des communautés. En somme, les pistes de réflexion présentées pourront servir de base pour une analyse plus approfondie dans les milieux, sous l'angle de la mobilisation et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Synthèse du portrait de la MRC

Concernant la **démographie**, la MRC de La Nouvelle-Beauce représente la cinquième plus grande des MRC de Chaudière-Appalaches. Parmi ses 18 communautés locales, 3 ont plus de 3 000 habitants, soit Saint-Lambert-de-Lauzon village, Le Domaine (Sainte-Marie) et Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie) et une seule se compose de moins de 1 000 habitants, soit Secteur Saint-Étienne à Sainte-Marie. La moitié des communautés locales de cette MRC présentent une croissance plus importante de population, alors qu'une seule présente une décroissance.

Comparativement aux autres communautés locales de la région, la majorité des communautés de La Nouvelle-Beauce ne présentent pas de **défavorisation matérielle et sociale**. Cependant, 4 d'entre elles connaissent une légère défavorisation matérielle, tandis que 3 autres affichent une défavorisation sociale. Selon l'examen des indicateurs, la défavorisation matérielle ne se distingue pas spécifiquement dans la MRC. En effet, aucune communauté locale ne présente un revenu médian plus faible, ni de proportion plus élevée de personnes peu scolarisées, ou encore, de proportion de personnes sans emploi plus élevée. La défavorisation sociale est principalement expliquée par des proportions plus élevées de **familles monoparentales** dans 4 communautés locales.

Le coût des **logements** semble être un défi pour la MRC de La Nouvelle-Beauce : 4 communautés locales affichent une proportion plus élevée de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au logement et pour 6 communautés, cette proportion a augmenté entre 2016 et 2021. Néanmoins, la majorité des communautés présentent une proportion nulle ou très faible de logements inadéquats.

Les **jeunes** sont bien présents en Nouvelle-Beauce. En effet, la moitié des communautés locales affichent une proportion élevée de jeunes de 0 à 24 ans. D'ailleurs, dans 7 communautés locales, le taux de croissance des jeunes est élevé, soit de 7,6 % et plus. De plus, une seule communauté locale présente une proportion élevée de jeunes vivant dans un ménage à faible revenu.

Plus du tiers des communautés locales de la MRC présentent une proportion d'**aînés** plus faible**,** soit de 18,2 % et moins. Toutefois, dans 4 communautés, le taux de croissance des aînés est élevé. Une seule communauté présente une proportion élevée d'aînés **vivant seuls**, mais cette proportion connaît une augmentation plus importante depuis 2016 dans 4 communautés locales. De plus, 5 communautés locales présentent une proportion élevée d'aînés avec une **incapacité**, c'est-à-dire rapportant avoir souvent de la difficulté à faire des tâches quotidiennes.

Ces **constats** révèlent que les communautés locales de La Nouvelle-Beauce sont en croissance, avec une présence importante de jeunes et peu de défavorisation. Il semble toutefois y avoir des défis concernant le coût des logements, les familles monoparentales et les aînés vivant avec une incapacité.

La mobilisation dans les communautés

L'implication active des partenaires et leur vision partagée favorise des initiatives novatrices en Nouvelle-Beauce, telles que le développement de logements abordables et des projets favorisant l'inclusion sociale. Ces efforts collectifs témoignent de la vitalité et de la solidarité d'un territoire déterminé à répondre aux besoins prioritaires de sa population, qu'il s'agisse des jeunes, des aînés ou des familles.

Le *Collectif en développement social de la Nouvelle-Beauce*, qui réunit des partenaires de secteurs variés, s'intéresse à améliorer la qualité de vie de la population, en particulier des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Le portrait des préoccupations sociales, réalisé par les partenaires du *Collectif*, permet d'identifier des priorités. Celles-ci se définissent comme étant des besoins collectifs non répondus et nécessitant de poser des actions.

En matière de logements, une étude sur les besoins en logement social et abordable a été réalisée en 2020. Le conseil de la MRC a mis sur pied un groupe de travail unissant des acteurs du développement économique et social, du secteur de l'éducation et de l'industrie de la construction. Leur mandat est de proposer des pistes de solutions innovantes pour l'offre de logements abordables destinés aux étudiants et aux travailleurs, tout en veillant à arrimer les initiatives de développement résidentiel aux objectifs de développement économique et social. Une offre d'accompagnement personnalisé par l'équipe d'aménagement du territoire est offerte aux municipalités.

Le nombre considérable de familles monoparentales et la proportion élevée de jeunes âgés de 0 à 24 ans génèrent également de nombreuses actions. Les acteurs de la jeunesse prennent part aux échanges du *Collectif* et de la *Table des organismes communautaires* en Nouvelle-Beauce. Ainsi, différentes initiatives voient le jour, notamment pour soutenir la persévérance scolaire et les pratiques parentales. Une variété de services aux familles sont aussi disponibles.

La *Table de concertation des aînés de La Nouvelle-Beauce* s'intéresse activement à l'enjeu du maintien à domicile. Une équipe a été mise en place et a permis la création d'un projet dont le but est d'adapter et d'améliorer les services offerts aux personnes qui vivent une période de vulnérabilité ou une perte d'autonomie légère et/ou temporaire, en lien avec des besoins de travaux légers et non spécialisés.

Un autre besoin prioritaire est l'isolement de certaines populations. Afin de renforcer le filet social de sécurité, des partenaires ont réalisé un projet rassembleur de « Grande corvée Beauceronne ». Ce projet en résilience communautaire, financé par le *Réseau des Éclaireurs*, contribue à briser l'isolement et à créer des liens dans les quartiers. Bien que s'adressant à l'ensemble de la population, les personnes aînées ont profité de cette démarche.

En somme, l'interprétation des résultats obtenus dans le cadre de ce portrait pourra se poursuivre au sein de la MRC avec l'aide des intervenants de la DSPublique, puis en collaboration avec la population et les acteurs locaux de divers secteurs impliqués dans le développement des communautés. Ce processus de coconstruction permettra de mieux comprendre les résultats, de leur donner un sens et d'en développer une vision commune. Il contribuera ainsi à maintenir l'engagement des acteurs en faveur d'actions concrètes axées sur l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Tableau synthèse pour une sélection de 19 indicateurs[31] (révisé en octobre 2026)[32]

Communautés locales	1. Population	2. Défavorisation matérielle et sociale	3. Population générale							4. Familles		5. Jeunes			6. Aînés (65 ans et plus)					Cumul de situations défavorables (parmi 14 indicateurs)
	Taux d'accroissement (2016-2021)	IDMS (comparaison régionale 2021)	Revenu médian (évolution 2016-2021)	MPC (2021)	Faible scolarité (2021)	Sans emploi (2021)	Locataires (2021)	30 % ou plus du revenu au logement (locataires 2021)	Logement inadéquat (2021)	Revenu médian des familles (évolution 2016-2021)	Familles monoparentales (2021)	0 à 24 ans (évolution 2016-2021)	0 à 5 ans (proportion de population 2021)	MFR 0 à 17 ans (2021)	65 ans et plus (proportion de population 2021)	65 ans et plus (évolution 2016-2021)	Personnes vivant seules (2021)	MFR (2021)	Incapacité (2021)	
Sainte-Hénédine	12,9 % ↑	Q3-Q2		1,5 %	16,7 %	17,6 %	15,6 %	23,5 % ⊕	0,0 % ⊖		11,5 %	↑	9,4 % ⊕	5,6 %	21,5 %		27,7 %	19,6 %	14,3 %	1
Sainte-Marguerite	9,3 % ↑	Q3-Q3		0,0 % ⊖	16,9 %	11,8 % ⊖	25,0 %	12,5 %	0,0 % ⊖		15,9 % ⊕	↑	8,1 % ⊕	3,6 %	18,3 %		20,9 %	20,5 %	18,4 %	1
Saint-Elzéar	9,4 % ↑	Q3-Q2		1,5 %	14,5 %	10,4 % ⊖	20,0 %	21,1 % ⊕	0,0 % ⊖		13,3 %	↑	9,1 % ⊕	3,5 %	13,7 % ⊖		20,0 % ⊖	22,9 %	12,9 %	1
Saint-Bernard	9,0 % ↑	Q4-Q2		3,8 %	25,8 %	12,4 % ⊖	20,9 %	20,5 % ⊕	2,2 %		12,8 %	↑	9,9 % ⊕	5,4 %	15,8 % ⊖		21,9 %	16,4 %	11,5 %	1
Scott	8,9 % ↑	Q3-Q2		2,3 %	15,9 %	13,2 % ⊖	19,8 %	12,5 %	0,0 % ⊖		11,9 %	↑	9,0 % ⊕	3,7 %	14,0 % ⊖		30,0 %	21,4 %	10,8 % ⊖	0
Grande Ligne (Saint-Isidore)	24,2 % ↑	Q3-Q1		1,9 %	17,1 %	14,4 % ⊖	13,4 %	15,8 %	0,0 % ⊖		10,5 %	↑	8,5 % ⊕	3,1 %	16,1 % ⊖	↑	21,2 %	12,1 % ⊖	19,6 %	0
Secteur route Kennedy (Saint-Isidore)	0,8 %	Q3-Q3		1,7 %	16,8 %	12,7 % ⊖	28,2 %	17,9 %	0,0 % ⊖		14,5 %		7,7 % ⊕	7,1 %	23,8 %	↓	28,0 %	22,0 %	22,4 % ⊕	1
Le Domaine (Sainte-Marie)	-2,7 %	Q3-Q2		3,1 %	16,5 %	18,4 %	23,9 %	10,3 %	0,0 % ⊖		10,8 %	↓	5,2 %	5,9 %	24,6 %	↑	24,2 %	13,6 % ⊖	15,3 %	0
Milieu agricole (Sainte-Marie)	1,2 %	Q2-Q1		2,6 %	14,7 %	11,0 % ⊖	17,0 %	26,1 % ⊕	0,0 % ⊖		10,3 %		6,9 %	6,6 %	19,0 %	↑	16,7 % ⊖	21,2 %	14,1 %	1
Caro - Taschereau - boul. Vachon (Sainte-Marie)	10,5 % ↑	Q1-Q4		3,8 %	10,4 % ⊖	15,7 %	29,8 %	11,0 %	2,0 %		15,6 % ⊕	↑	7,5 %	5,4 %	21,5 %		26,3 %	15,2 %	13,2 %	1
Vieux Sainte-Marie	-40,9 % ↓	Q3-Q5		5,2 %	20,0 %	14,8 %	62,0 % ⊕	15,9 %	0,0 % ⊖	⚑	18,8 % ⊕	↓	4,7 %	10,6 % ⊕	25,3 %	↓	39,1 % ⊕	26,6 %	27,3 % ⊕	5
Secteur Saint-Étienne (Sainte-Marie)	4,6 %	Q4-Q1		0,0 % ⊖	25,9 %	17,6 %	10,5 % ⊖	0,0 % ⊖	0,0 % ⊖		10,9 %		6,6 %	7,9 %	23,8 %		23,3 %	20,9 %	10,0 % ⊖	0
Saint-Lambert-de-Lauzon village	1,2 %	Q2-Q2		2,7 %	11,9 %	13,3 % ⊖	15,5 %	13,5 %	3,4 % ⊕		11,0 %		6,9 %	2,5 % ⊖	16,1 % ⊖	↑	24,0 %	17,9 %	6,3 % ⊖	1
Bellevue/Érables (Saint-Lambert-de-Lauzon)	0,7 %	Q2-Q2		3,5 %	9,4 % ⊖	13,5 % ⊖	10,5 % ⊖	16,7 %	2,9 %		11,3 %		5,6 %	3,7 %	18,5 %		19,7 % ⊖	18,3 %	11,8 %	0
Secteur des oiseaux (Saint-Lambert-de-Lauzon)	7,5 % ↑	Q3-Q1		2,2 %	11,4 %	17,2 %	5,6 % ⊖	0,0 % ⊖	0,0 % ⊖	⚑	8,8 % ⊖		9,0 % ⊕	2,1 % ⊖	11,3 % ⊖		17,9 % ⊖	20,0 %	17,5 %	0

[31] Ce tableau ne présente pas tous les indicateurs présents dans le rapport. Pour un portrait complet, veuillez vous référer à l'ensemble du rapport.

[32] Les données sur l'incapacité ont été révisées en octobre 2026. Les données qui étaient présentées auparavant incluaient uniquement les personnes ayant rapporté avoir souvent des incapacités. Les nouvelles données incluent les personnes ayant rapporté avoir souvent ou toujours des incapacités. **Cette révision impacte les colonnes « Incapacité » et « Cumul de situations défavorables »**.

Communautés locales	1. Population	2. Défavorisation matérielle et sociale	3. Population générale							4. Familles		5. Jeunes			6. Aînés (65 ans et plus)					Cumul de situations défavorables (parmi 14 indicateurs)
	Taux d'accroissement (2016-2021)	IDMS (comparaison régionale 2021)	Revenu médian (évolution 2016-2021)	MPC (2021)	Faible scolarité (2021)	Sans emploi (2021)	Locataires (2021)	30 % ou plus du revenu au logement (locataires 2021)	Logement inadéquat (2021)	Revenu médian des familles (évolution 2016-2021)	Familles monoparentales (2021)	0 à 24 ans (évolution 2016-2021)	0 à 5 ans (proportion de population 2021)	MFR 0 à 17 ans (2021)	65 ans et plus (proportion de population 2021)	65 ans et plus (évolution 2016-2021)	Personnes vivant seules (2021)	MFR (2021)	Incapacité (2021)	
Frampton	6,1 %	Q4-Q3	⚑	0,0 % ⊖	24,4 %	19,7 %	10,2 % ⊖	0,0 % ⊖	0,0 % ⊖	⚑	12,0 %		5,7 %	4,4 %	24,8 %		27,9 %	26,2 %	12,1 %	0
Vallée-Jonction	-0,5 %	Q3-Q4		5,8 %	18,5 %	14,4 % ⊖	24,7 %	14,6 %	0,0 % ⊖		16,3 % ⊕		4,8 %	5,8 %	24,7 %		28,2 %	19,0 %	9,5 % ⊖	1
Saints-Anges	7,4 % ↑	Q4-Q1	⚑	3,5 %	20,2 %	13,6 % ⊖	11,0 % ⊖	0,0 % ⊖	0,0 % ⊖		12,2 %		8,1 % ⊕	9,8 %	18,1 % ⊖		20,9 %	20,5 %	9,8 % ⊖	0

IDMS : Indice de défavorisation matérielle et sociale
MPC : Mesure du panier de consommation
MFR : Mesure du faible revenu

Légende des 14 indicateurs avec une évaluation favorable ou défavorable

- ⊕ Proportion plus élevée que la moyenne régionale, allant dans le sens défavorable
- ⊖ Proportion moins élevée que la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
- ↑ Augmentation se situant au-dessus de la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
- ↓ Diminution se situant au-dessus de la moyenne régionale, allant dans le sens défavorable
- ⚑ Augmentation plus importante que la moyenne régionale, allant dans le sens favorable
- ⚑ Augmentation moins importante que la moyenne régionale ou diminution, allant dans le sens défavorable
- ■ ■ Se situe dans les quintiles défavorisés matériellement et socialement
- nc : écart non calculé en raison des petits nombres

Légende des 5 indicateurs dont le sens n'est pas évalué

- ⊕ Proportion plus élevée que la moyenne régionale, dont le sens n'est pas jugé
- ⊖ Proportion moins élevée que la moyenne régionale, dont le sens n'est pas jugé
- ↑ Augmentation ou faible diminution se situant au-dessus de la moyenne régionale
- ↓ Diminution ou faible augmentation se situant au-dessus de la moyenne

Légende du cumul de situations défavorables parmi les 14 sélectionnés

- 7 à 12 indicateurs sont en situation défavorable (50 % et plus)
- 5 ou 6 indicateurs sont en situation défavorable (entre 36 % et 43 %)

Références

Aïach, P. (2010). Les inégalités sociales de santé et leurs déterminants. In C. Halpem (Ed.), *La Santé : Un enjeu de société* (pp. 167-178). Éditions Sciences Humaines.

Stringhini, S., Carmeli, C., Jokela, M., Avendaño, M., Muennig, P., Guida, F., Ricceri, F., d'Errico, A., Barros, H., Bochud, M., Chadeau-Hyam, M., Clavel-Chapelon, F., Costa, G., Delpierre, C., Fraga, S., Goldberg, M., Giles, G. G., Krogh, V., Kelly-Irving, M., . . . Kivimäki, M. (2017). Socioeconomic status and the 25 × 25 risk factors as determinants of premature mortality: a multicohort study and meta-analysis of 1·7 million men and women. *Lancet*, *389*(10075), 1229-1237. https://doi.org/10.1016/s0140-6736(16)32380-7

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec